UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Problématique de l’encadrement des clubs culturels périscolaires dans les écoles secondaires du Burundi

Niyongabo, Rénovat; Sous la direction de : Pro Rwantabagu Herménégilde

2005-05
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/801

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

008
NIY

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT : SCIENCES DE L'EDUCATION

UNIVERSITE DU BURUNDI
Faculté de Psychologie et des Sciences
Tel 23 4804
B P 1440

PROBLEMATIQUE DE L'ENCADREMENT DES CLUBS CULTURELS PERISCOLAIRES DANS LES ECOLES SECONDAIRES DU BURUNDI. cas de quelques écoles de la Mairie de Bujumbura et de la Province de Bururi

Par NIYONGABO Rénovat

Sous la direction de :

Pr. RWANTABAGU Herménégilde

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de licencié en Sciences de l'Education

Bujumbura, Janvier 2005

DEDICACE

A notre maman,

A notre regretté père,

A notre regretté grand frère,

A notre regretté grand parent,

A nos frères et sœurs,

A tous ceux qui nous sont chers,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Il nous est agréable au terme de ces quatre années d'études à l'Université du Burundi de remercier tous les professeurs de la F.P.S.E pour la formation tant morale qu'intellectuelle dont ils nous ont fait bénéficier et qui ont éveillé en nous le goût de la recherche

Notre profonde gratitude est adressée particulièrement au professeur Herménégilde RWANTABAGU qui a accepté de diriger ce mémoire avec intérêt en dépit de ses multiples activités.
Son assiduité au travail, ses conseils et suggestions nous firent d'un ultime secours dans les moments de doute. C'est pourquoi cette étude a pu être menée rapidement et convenablement.

Que tous les informateurs qui ont accepté de nous faire part de leur riche savoir, les autorités des différentes écoles visitées en particulier les encadreurs des différents clubs concernés par notre étude reçoivent nos sincères remerciements.

A nos maîtres de l'école primaire et du secondaire nous disons "merci" pour la formation dont ils ont comblé.

A tous nos camarades de l'Université du Burundi avec qui nous avons partagé le 'meilleur' et le 'pire', leur attachement, est assuré et nous disons sincèrement "merci".

Que toute personne qui par son soutien moral et/ou matériel a contribué à la réalisation du présent travail trouve satisfaction à travers ces pages.

A tous et à chacun nous disons merci.

NIYONGABO Rénovat.

LISTE DES ABREVIATIONS

Al	: Autres
B.E.P.E.S	: Bureau d'étude des programmes de l'enseignement secondaire
Coco	: collège communal
Ed	: Editions
F.L.S.H.	: Faculté des Lettres et Sciences humaines
F.P.S.E.	: Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
Ibidem	: Même ouvrage, même auteur et même page
MINEDUC	: Ministère de l'éducation
Op. cit	: Opere citato (Ouvrages déjà cité)
P.(p.p)	: Page(s)
P.U.F.	: Presses Universitaires de France
U.B.	: Université du Burundi
UNESCO	:United nations educational, scientific and cultural Organization (organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.)
UPRONA	: Union pour le Progrès National

TABLE DES MATIERES

Page

DEDICACEi
REMERCIEMENTS.....ii
LISTE DES ABREVIATIONS.....iii
TABLE DES MATIERES.....iv
O. INTRODUCTION GENERALE.....1
0.2 MOTIVATION DU CHOIX DU SUJET.....3
0.3 DELIMITATION DU SUJET.....5

Ière PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES

CHAPITRE I : ANALYSE CONCEPTUELLE.....6
I.1 Définition des concepts de base.....6

I.1.1 Le concept de 'club'..... .6
I.1.2 Le concept de culture.....7
I.1.3 Le concept d'acculturation.....9
I.1.4 Le concept d'encadrement.....10
I.1.5 Le concept d'aliénation.....10

CHAPITRE II : GENERALITES SUR L'ENSEIGNEMENT ET LA CULTURE.....12.

II.1.L'école secondaire : une nouvelle famille.....12
1° Relation entre élève et enseignant.....12
2° L'élève et ses condisciples.....13
3°. La formation à la vie.....13
4°. La formation civique et morale.....14
II. 2 le rôle de l'enseignant.....18
II.3 Education moderne.....20

CHAPITRE III : QUELQUES FACTEURS POUVANT HANDICAPER L'ENCADREMENT DES CLUBS PERISCOLAIRES DANS LES ECOLES SECONDAIRES.....22.

III.1.Généralités sur les problèmes professionnels de l'enseignant.....22

III. 1. . Les problèmes socio-professionnels.....22
III. 2. Handicaps à l'encadrement des clubs Culturels périscolaires dans les écoles secondaires.....23
III. 2. 0. Introduction.....23
III. 2. 1. Les programmes scolaires.....24
III.2.2. Les mutations du personnel scolaire.....26
III.2.3. L'éloignement des domiciles du personnel scolaire.....26
III.2.4. Manque de volonté de la part des élèves du secondaire.....27
III. 2. 5 Absence d'auto encadrement des élèves du secondaire.....27

III. 2. 6. Accroissement du nombre d'élèves externes dans les écoles secondaires.....27
III. 2. 7. L'augmentation des effectifs dans les écoles secondaires.....28
III.2.8. La surcharge du personnel enseignant du secondaire.....28

CHAPITRE IV : IMPACT DE LA CRISE D'OCTOBRE 1993 SUR LE SYSTEME EDUCATIF BURUNDAIS.....29

IV 0 Introduction.....29

4.1. La crise burundaise et son impact sur l'encadrement de la jeunesse.....30

4.1.1. Impact de la crise sur la jeunesse Scolarisée.....31
4.1.2. Détérioration de la qualité de l'enseignement.....31

CHAPITRE V:CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES...33

5.1. Problématique.....33
5.2. Objectifs de recherche.....36
a.objectif général.....36
b.Objectifs spécifiques.....36
5.3. Méthode de recherche.....37
5.3.1. Instrument de collecte des données.....38
5.3.2. Population d'enquête.....40
5.3.3. La pré- enquête.....41
5.3.4. L'enquête proprement dite.....42
5.4.5. Procédé de traitement des données.....42

II ème partie : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

0. Introduction.....44

CHAPITRE. VI : PRESENTATION DES CAS.....45

6.1. Présentation du cas '1'.....45
6.2. Présentation du cas '2'.....46
6.3. Présentation du cas '3'.....46
6.4. Présentation du cas '4'.....47
6.5. Présentation du cas '5'.....48
6.6. Présentation du cas '6'.....49
6.7. Présentation du cas '7'.....49
6.8. Présentation du cas '8'.....50
6.9. Présentation du cas '9'.....51
6.10. Présentation du cas '10'.....51

CHAPITRE. VII : LES CONDITIONS ECONOMIQUES DES ECOLES SECONDAIRES DU BURUNDI.....53.

7.1 Rapport entre moyens matériels et les clubs culturels.....53
7.2. L'horaire et les activités culturelles.....55
7.3 La place de des activités culturelles
7.4 Dans les établissements secondaires.....57

CHAPITRE VIII : LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENCADREURS OU DES PROFESSEURS ENCADREURS..60

8.1. La relation entre les conditions matérielles des professeurs et l'encadrement des clubs, culturels.....60
8.2. Le climat de travail au sein des écoles secondaires.....61
8.2.1 Les décideurs en matière de l'éducation.....62
8.2.2 Les responsables des établissements scolaires.....63
8.2.3. Les autres professeurs des écoles secondaires.....65

CHAPITRE IX:LES FONCTIONS DES CLUBS CULTURELS DANS CES ECOLES SECONDAIRES.....67

9.1. Les composantes des clubs culturels périscolaires au Burundi.....67
9.2. Les fonctions des clubs culturels périscolaires.....69

9.2.1.Les fonctions des chants traditionnels burundais.....69
1. Les fonctions sociales70
2. Les fonctions politiques71
3. Les fonctions économiques.....72

9.2.2. Les rôles joués par le théâtre et la poésie dans la société burundaise en général et dans les écoles secondaires en particulier.....72
1. Au niveau pédagogique.....72
2. Au niveau socio culturel.....73
9.2.3.Le tambour.....73

9.3. Importance des clubs culturels et les souhaits des encadreurs.....75

Les souhaits des encadreurs animateurs.....78

CONCLUSION GENERALE80

BIBLIOGRAPHIE84

ANNEXES

0.1 INTRODUCTION GENERALE

Il ne fait actuellement aucun doute que pour être rentable, toute entreprise doit bénéficier d'un bon encadrement.
La profession enseignante exige de la patience, du courage, du dévouement car elle est pleine des contraintes. Elle est un lieu de mécontentement trouvant son origine d'abord dans la nature même du travail, ensuite dans la maigreur du salaire reçu. Autrement dit, le malaise permanent des enseignants trouve des origines dans une représentation des limites et des contraintes qui pèsent sur la fonction enseignante. Tout d'abord, comme le dit J.Filloux :

> «La fatigue, consécutive à l'exercice de la profession rend difficile la pratique de la fonction enseignante.
> C'est un métier fondamentalement fatigant, usant, tuant ».[1]

En outre, malgré les problèmes matériels engendrés par le bas salaire dont les enseignants ne cessent de réclamer la majoration, malgré les contraintes professionnelles, il est exigé que l'enseignant soit le modèle qui ne connaît pas de rupture entre la vie privée et la vie publique comme le précise ensuite HUBERT :

> « (...) L'enseignant se livre à des actes non éducatifs,
> il ne peut pas prétendre chercher une couverture dans les alibis selon lesquels il oeuvrait dans le cadre de la vie privée. L'enseignant doit se convaincre qu'il constitue un modèle, un exemple permanent soumis aux observations régulières des apprenants qui l'intériorisent et qui s'identifient à lui (...) ».[2]

Nous remarquons qu'à l'école dès l'âge le plus jeune, l'ambition des écoles maternelles c'est l'occidentalisation des enfants dès l'âge de l'apprentissage du langage humain.
Les autorités publiques oublient que la culture s'acquiert à partir de trois ans. On apprend aux enfants à parler, à réagir face à la

[1] FILLOUX, (J.) Du contrat pédagogique : le discours inconscient de l'école, Paris, Dunod-Bordas, 1974, P.21

[2] HUBERT, (R.) : Traité de pédagogie générale, Paris, P.U.F, 1965, P 625

vie comme en France, en Belgique ou au Canada. Cependant, les valeurs culturelles doivent être le pilier de la vie de l'enfant scolarisé pour lui permettre de parler, de réagir face aux défis du pays et du moment. Ce qu'il faut, c'est de contribuer sérieusement à revoir le système éducatif dans la perspective d'une inculturation intégrative. Dans chaque établissement, des clubs de formation de futurs « Bashingantahe» doivent être mis à l'honneur et être encouragés par un matériel didactique adéquat.
De plus, qui dit formation aux valeurs dit aussi formation à base de la culture. L'homme ne devient homme que par la culture. Sans la culture, l'homme devient déséquilibré, inadapté et dépourvu de personnalité solide. La grande lacune c'est que depuis la colonisation l'on a appris que les études ne peuvent mener qu'aux seuls fonctionnariat et salariat.

Comme le souligne A. NTABONA :

> « Nous sommes ainsi tous paralysés par des problèmes structurels, liés à notre système éducatif, qui nous a rendu, tous progressivement irresponsables » [1].

Après cette brève introduction, nous allons annoncer les principales parties de notre travail.

Notre travail de recherche est subdivisé en deux parties qui sont les suivantes :

1. Considérations théoriques et méthodologiques.

2. Présentation, analyse et interprétation des résultats.

[1] NTABONA, (A.), « L'Education aux valeurs à l'école au Burundi, une impasse à conjurer » In Au cœur de l'Afrique, Bujumbura, 1990, PP39-40

0 .2 MOTIVATION DU CHOIX DU SUJET

Le choix de notre sujet de recherche est motivé par le fait que la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Eduction que nous fréquentons prépare à la profession enseignante. Pour cela, nous serons appelé à gérer des jeunes. En plus, en tant que étudiant en Sciences de l'Education il ne serait pas commode de nous désintéresser des problèmes de discipline qui naissent du jour au lendemain dans le système scolaire.
Les éducateurs du secondaire disent que les élèves sont difficiles, mal éduqués, paresseux, ...
D'un autre côté, les élèves affichent un air de protestation contre leurs autorités qui, d'après eux ne font pas assez d'effort pour comprendre les jeunes.

Actuellement, les encadreurs sont des gens pour la plupart qui échouent les humanités ou terminent l'université et ne veulent pas se lancer dans la carrière enseignante. Certains n'ont pas la maturité d'assumer cette tâche d'encadrement à bon escient.
La situation socio-politique dans laquelle se trouve le Burundi a brisé presque entièrement les relations qui existaient entre les parents et leurs enfants.
Les recherches sur les encadreurs des clubs culturels périscolaires restent peu nombreuses. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux encadreurs et plus particulièrement aux problèmes qu'ils éprouvent dans l'encadrement des clubs culturels périscolaires.

La jeunesse d'aujourd'hui en général et les élèves du secondaire en particulier étant l'espoir de demain, on doit veiller à leur encadrement intégral. Cet encadrement doit couvrir tous les aspects de la vie humaine. Ceci sous-entend que les élèves du secondaire ne doivent pas jouir uniquement d'une formation scolaire où ils accumulent des connaissances scientifiques et techniques ; ils ont aussi le droit à la formation humaine et sociale intégrée. C'est notamment par des activités extrascolaires de toutes sortes d'où dérivent des qualités comme la discipline.

A ce sujet, Robert DOTTRENS l'explique en ces termes :

> « (...) l'école serait infidèle à la fonction qui est la sienne aujourd'hui en continuant à assurer une instruction élémentaire limitée : l'école n'a plus à former, elle doit épanouir ». [1]

Epanouir la personnalité c'est lui donner des moyens multiples de s'exprimer dignement ; cultiver les moyens d'expression à l'école, demande persévérance et continuité.
Les soins du maître en ce domaine sont un complément précieux de l'éduction morale proprement dite : affiner le goût, développer le sens artistique, créer le besoin de faire œuvre personnelle et d'y trouver satisfaction, n'est-ce pas orienter vers ces valeurs d'enrichissement spirituel comme le vrai, le beau, le bien ?
Quand nous considérons la langue maternelle par exemple, et son importance au niveau de l'école secondaire, elle devient un élément fondamental de la culture d'une société donnée. Elle permet aux élèves de mieux utiliser leur ressources intellectuelles et affectives : penser, produire, réaliser, créer avec son cerveau, ses yeux, ses mains.
Selon J.B. NTAHOKAJA :

> « Le genre 'IMIGANI, IMYIBUTSA ' : dictons proverbes sont des formules par lesquelles l sagesse populaire exprime son expérience de la vie à travers un discours , un débat à travers lesquels on a recours au proverbe pour accrocher l'intérêt du public ou pour invoquer une autorité sûre, incontestée sinon incontestable (...) il ne s'agit pas de préceptes moraux ni de codes de morale sociale comme telle mais des principes reçus et fermes pour chaque cas particulier ou pour exalter telle vertu ou stigmatiser tel défaut ». [2]

En outre, les activités culturelles renferment des valeurs fondamentales pour une société qui se veut être responsable. C'est à travers les clubs d'activités culturelles que se transmettent les références historiques de nos ancêtres.
Les idées sur base desquelles étaient bâties les principes de cohabitation, d'entraide, de l'amour de la patrie, ... transparaissent à travers les clubs d'activités culturelles.

[1] DOTTRENS (R.), Eduquer et instruire, Paris,Fernand Nathan, UNESCO, 1966, P 37
[2] NTAHOKAJA (J.B.) Pladoyer pour l'Afrique, Bujumbura, Université du Burundi, 1993 ; PP 78-79

Ne pas donner la priorité aux activités culturelles implique la rupture entre le passé et les futures générations. Ce qui constitue un déracinement qui aboutit à l'inadaptation sociale.
Les messages contenus dans les différentes activités culturelles concernées rappellent que le Burundi a son passé. Ce passé révèle les modes de vie des Burundais auxquels on peut se référer à certains égards pour progresser en société équilibrée, fondée sur des bases solides.

03. DELIMITATION DU SUJET

Notre travail de recherche se place dans un cadre bien précis à savoir « *la problématique de l'encadrement des clubs culturels périscolaires dans les écoles secondaires* ».

Ainsi notre intérêt se limite aux activités culturelles périscolaires.
En effet, nous nous limitons aux encadreurs de quelques écoles secondaires publiques de la mairie de Bujumbura et de la province de Bururi dans la mesure où le temps et les moyens dont nous disposons ne nous permettent pas de parcourir toutes les écoles secondaires de tout le pays.
C'est ainsi que nous avons considéré certaines activités culturelles telles que la poésie traditionnelle, la danse traditionnelle et le tambour.

Nous allons à présent aborder le premier chapitre de la première partie en rapport avec l'analyse conceptuelle.

CHAP I : ANALYSE CONCEPTUELLE

0. Introduction

Le but de ce chapitre est de préciser le sens de certains concepts auxquels nous aurons souvent recours dans notre travail. Nous savons q'un terme peut changer de sens selon le contexte dans lequel il est utilisé. Ainsi, les lecteurs du présent travail pourront se situer et comprendre le sens dans lequel nous utilisons certains concepts.

I.1 Définition des concepts de base

1.1.1 Le concept de 'club'

Deux définitions ont retenu notre attention.
Selon le Dictionnaire HACHETTE, le club signifie :

> « Association, cercle de personnes qui s'y rassemblent régulièrement en local déterminé, dans un but fixe (politique, sportif, amical, (...) ».[1]

Quant au Dictionnaire Petit Robert, le mot club signifie :

> « -la société où l'on s'entretient de questions politiques.
> -cercles où les habitués (membres du club) viennent passer leurs heures de loisirs, pour bavarder, jouer, lire, ... ».[2]

En effet, dans les écoles secondaires, les élèves réalisent des activités sous l'encadrement des superviseurs de clubs.
Dans le cas qui nous concerne, nous ne traitons ni de clubs politiques, ni de clubs sportifs mais nous centrons notre attention sur les clubs culturels et précisons que chaque club devrait être doté d'un encadreur.

[1] Dictionnaire HACHETTE, Langues encyclopédie, Noms propres, Paris Hachette, 1980, P 261.
[2] REY (A.) et al, Petit Robert1, paris, Dictionnaire le robert, 1977, P 634

I.1.2 Le concept de culture

La notion de culture est ambiguë. Nous disons que toute société a une culture. Cependant, il faut éviter de confondre la société et la culture. Alors que la société désigne un groupe humain, un ensemble d'individus entre lesquels il existe des rapports organisés, la culture permet l'adaptation à la société. Elle désigne un ensemble d'éléments propres à tout groupe humain.
On dit aussi que tel est cultivé : ceci signifie qu'il existe un autre qui ne l'est pas. Donc, un individu a plus de culture qu'un autre.
Le terme de culture n'est donc pas utilisé dans le même sens dans les deux cas.
La culture devient donc à la fois :

> « L'action de se cultiver et le résultat de cette action, c'est-à-dire un savoir directement utilisable à la société ».[1]

Pour PIERON,

> « La culture représente l'ensemble des actions des milieux qui assurent une socialisation des individus au cours de leur développement, leur intégration dans une collectivité. Cette culture implique l'acquisition des moyens de communication (langage, écriture, ...).Elle se complète par une éducation plus ou moins spécialisée par apprentissage permettant l'utilisation sociale d'activités individuelles ».[2]

Dans tous ces sens précédents, la culture se présente comme un ensemble des acquisitions humaine qui sont propres au développent de chaque individu. La culture recherche la réalisation de chaque individu dans une société donnée. La culture est donc propre à la société dans laquelle se développe l'individu considéré.
Ainsi, PIERON observe encore dans son Vocabulaire de la psychologie que :

> « La culture concerne le développement par action de la société, des capacités et des connaissances dans l'intérêt des individus eux-mêmes propres à leur permettre de jouir

[1] CHOMBART de LAUWE, (P.H), Pour une sociologie des aspirations, Paris, Denoël , 1971, P 186
[2] PIERON, (H.), Vocabulaire de la psychologie, Paris, P.U.F, 1973, P 103

> « La culture concerne le développement par action de la société, des capacités et des connaissances dans l'intérêt des individus eux-mêmes propres à leur permettre de jouir de l'œuvre civilisatrice accumulée par la génération actuelle dans les multiples domaines de la science et de l'art ». [1]

La culture est entendu ici comme étant l'ensemble des connaissances, des savoirs, des idéaux, des pratiques et des règles de conduite propres à une société.
Nous retrouvons ce même sens dans l'Africanité traditionnelle et moderne où il est souligné que la culture est :

> « L'ensemble des connaissances, des comportements, des idées, des objets qui constituent l'héritage commun à une société ».[2]

La culture apparaît comme l'univers mental, moral et symbolique, commun à une pluralité des personnes à travers lequel peuvent communiquer entre elles, se reconnaissent des liens des intérêts communs, des divergences et oppositions, se sentent d'une même entité qui les dépasse et que l'on appelle groupe, association, collectivité et société.
Dans le même sens, MALINOWSKI, définit la culture comme suit :

> « La culture est cette totalité où entrent les ustensiles et les biens de consommation, les chartes organiques réglant les divers groupements sociaux, les idées et les arts, les croyances et les coutumes ». [3]

Cette définition affirme le caractère que la culture a de grouper un ensemble d'individus dans une même collectivité ayant les mêmes intérêts à poursuivre, la manière de penser, d'agir et constituant une communauté ayant une même vision du monde.
De ce fait, chaque membre du groupe reçoit un ensemble de pratiques traditionnelles.
Le second sens est donc lié à certaines activités culturelles faisant l'objet de notre travail de recherche comme clubs des danses traditionnelles, de la poésie traditionnelle etc.

[1] PIERON,(H.), op. cit., P 103
[2] MAQUET, (J.), Africanité traditionnelle et moderne, Paris, présence africaine, 1976, PP 8-9
[3] MALINOWSKI (B.), Une théorie scientifique de la culture, Paris, François Maspero, 1965, P.35

Nous n'avons pas visé l'étude des activités d'ordre culturel effectuées en dehors des cours mais l'accent est mis essentiellement sur la problématique de leur encadrement.

I.1.3 *Le concept d'acculturation*

L'acculturation, la socialisation, l'éducation et le conditionnement sont des termes qui sont souvent considérés comme des synonymes chez les psychologues.
Le mot d'acculturation se retrouve aussi souvent employé chez les anthropologues et les spécialistes de l'enfance. Toutefois, ils lui préfèrent le mot de l'enculturation qui désigne le processus au cours duquel l'enfant intègre la culture de son milieu.
Ainsi, la première définition du terme acculturation serait :

> « L'assimilation d'une culture étrangère à la culture d'origine ».[1]

L'acculturation comprend donc l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un processus de contact prolongé et direct entre groupes d'individus de cultures différentes et qui ont pour conséquences de provoquer des changements dans les modèles propres à la culture originale de l'un ou des deux groupes à la fois.
Elle répond donc à une adaptation culturelle correspondant à un changement du milieu, c'est-à-dire que l'individu s'adapte aux conditions changeantes d'existence créées par l'impact entre peuples de cultures différentes.
Selon BIROU,

> « L'acculturation résulte du contact direct entre deux groupes d'individus de cultures différentes avec des changements subséquents dans les cultures originales de l'un ou de l'autre ».[2]

L'acculturation est alors un phénomène global d'adaptation qui se présente dans le modelage des modèles culturels et des systèmes de valeurs, dans l'organisation sociale et économique comme enfin dans les structures psychologiques et les fonctions remplies par un individu.

[1] MAURO (L.), Vocabulaire de Pédagogie Moderne, Paris, Le Centurion, Sciences humaines, 1972 P .19.
[2] BIROU (A.), Vocabulaire pratique des sciences sociales, Paris, les éditions Ouvrières, 1969, P. 19.

1.1.4 Le concept d'encadrement

L'importance de l'encadrement dans n'importe quel secteur d'activité ne fait de doute pour personne. On entend souvent parler d'encadrement sportif, agricole, pédagogique, moral et culturel. Dans notre travail nous nous intéressons à ce dernier aspect à savoir l'encadrement moral ou culturel.

Selon l'Encyclopédie Universalis, le terme moral signifie :

> «Tout ce qui a trait aux mœurs, aux caractères, aux attitudes humaines en général et en particulier aux règles de conduite et à leur justification, la morale apparaissant d'abord légitimement comme le système de règles que l'homme suit (ou doit suivre) dans sa vie aussi bien personnelle que sociale ».[1]

1.1.5 *Le concept d'aliénation.*

Le terme 'aliénation' a plusieurs définitions selon que l'on est placé dans tel ou tel autre domaine de la vie.
Comme nous l'avons fait pour d'autres concepts déjà proposés, nous allons essayer de considérer la définition qui soit la plus apparentée au domaine de notre travail de recherche.

En effet, le terme aliénation se définit comme :

> « Celui qui par suite de certaines conditions extérieures (politiques, économiques, religieuses), n'est plus maître de son destin, ou qui, ne se reconnaissant plus dans son activité et dans ses œuvres devient étranger à lui-même ».[2]

Dans ce cas, l'individu n'est plus à mesure de s'adapter à sa société en général et aux mœurs et civilisations en particulier. C'est un aliéné mental. Nous pouvons qualifier l'individu comme quelqu'un ayant atteint une maladie mentale de grande intensité.

L'aliénation culturelle a pour conséquence l'inadaptation sociale, le contexte social devient un milieu qui lui est étranger quoiqu'il était sensé servir sa société dans laquelle il vit.

Etant donné que la formation scolaire constitue le domaine dans lequel s'inscrit notre travail de recherche, nous allons

[1] Encyclopédie Universalis, V.11, Paris, Migrations Oedipe 1980, P34
[2] ibidem

aborder le deuxième chapitre sur les généralités concernant l'enseignement et la culture.

CHAP II : GENERALITES SUR L'ENSEIGNEMENT ET LA CULTURE.

II.1.*L'école secondaire : une nouvelle famille*

L'école fait partie intégrante du milieu social ambiant. Non seulement elle influence le sujet dont elle a à sa charge mais également l'école est un milieu éducatif, une nouvelle famille pour l'élève qui y entre. Si la famille nucléaire est un milieu naturel, l'école quant à elle constitue un milieu complémentaire au premier.

1° Relation entre élève et enseignant

Etre éducateur n'est pas exercer un simple métier. C'est plutôt servir à la fois le sujet qu'est l'élève et la société globale. Ainsi, l'enseignant doit être conscient qu'il est mandaté par la société pour préparer son avenir en formant des personnalités qui l'édifieront.
Dans l'acte éducatif, l'éducateur doit se garder des attitudes contraignantes pour obtenir de bons résultats. Au lieu que ces attitudes servent l'élève, celui-ci risquerait de craindre tout le temps son éducateur. Ce n'est donc pas la crainte qui éduquerait mieux parce que Les jeunes sont conscients de leur dignité.
Ils peuvent accepter une discipline sévère mais se révoltèrent contre l'injustice. D'après E. NIFASHA :

> « Les élèves internes sont plus touchés par les punitions que les élèves externes. L'exclusion de l'internat est une sanction négative dure à supporter et qui ne touche que les élèves internes.
> L'exclusion définitive étant la plus dure de toutes, on pourrait supposer alors que pour une même faute; des sanctions peuvent être parfois différentes suivant que l'élève est interne ou externe ».[1]

L'éduqué a toujours besoin d'un éducateur qui incarne l'homme idéal, celui qu'on veut imiter. Pour cette raison, l'éducateur doit faire preuve de moralité dans son comportement en classe, à l'intérieur de l'école et hors de l'école.

[1] NIFASHA, (E.), Les sanctions à l'internat :Etude des points de vue des élèves de dixième et de leurs éducateurs dans les écoles secondaires de Bujumbura, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E., 1983 , P 20.

Il faut qu'il sache qu'en donnant des instructions il s'offre au regard des élèves qui l'admirent ou le déprécient. De même les parents n'auraient pas de foi en cet encadreur qui, au lieu de promouvoir l'éducation la ruine.

2° L'élève et ses condisciples.

Les camarades d'école sont considérés comme des frères et des sœurs pour chaque élève dans cette nouvelle famille. Ils ont par conséquent une influence sur l'éducation de chacun.
En effet, les relations entre les élèves sont étroites et sont riches d'expérience. Les élèves forment des groupes de compagnons, des clubs et ceux-ci influencent les membres au niveau comportemental. Une mauvaise camaraderie peut donc entraîner un individu dans des habitudes immorales tandis qu'une bonne peut, au contraire sauver l'indiscipliné en lui servant de modèle à imiter.

Comme nous le disent. DOTTRENS et G. MIALARET,

> « C'est par ces expériences personnelles et la vie au milieu des camarades de son âge que l'enfant acquiert les valeurs de la vie morale : le sens de la règle, le sentiment de respect, la maîtrise de soi, etc. ». [1]
>
> Comme pour l'enfant parmi les camarades de l'entourage, l'élève à l'école profite des expériences de ses camarades pour construire son idéal. Ce ne sont donc seulement pas les actes contraignants de l'éducation ou ses discours moralisants qui rendront l'élève moralement capable de vivre dans la société mais la vie avec ses camarades a sa part d influence.

3°. La formation à la vie.

L'école a été introduite au Burundi avec la colonisation. Au début la formation se limitait aux rudiments du savoir c'est –à-dire essentiellement à la lecture et à l'écriture. Plus tard, et surtout après l'indépendance, les besoins économiques et sociaux croissants font pression sur le pouvoir afin de former les agents, les cadres nécessaires pour le développement du pays.
Ainsi, l'école, est devenue un centre de formation intellectuelle mais aussi un milieu éducatif.

[1] DOTTRENS (R) et al, Eduquer et instruire, Paris, nathan, UNESCO, 1966, P.20.

Pour NTAWURISHIRA :

> « L'école est une institution dont l'objectif est d'aider l'enfant d'abord, l'adolescent ensuite, le jeune homme enfin, à épanouir toutes ses potentialités physiques intellectuelles, et affectives en vie de pouvoir s'adapter au milieu général dans lequel il vit et au milieu professionnel dans lequel il devra travailler en vue d'être utile à lui-même et à la société ». [1]

MOUMOUNI quant à lui citant Paul LANGEVIN, souligne que

> «L'enseignement doit permettre de former l'être humain à partir de l'enfant, de le préparer et de l'adapter aussi largement que possible à la vie, au contact avec la nature et les hommes. Ceci en développant sa personnalité et en lui donnant les moyens d'accéder pour le plus grand bien de tous à la forme d'activité où il peut prendre le plus de service en raison de ses aptitudes et de son effort personnel »[2].

A travers ses propos, l'école a pour mission primordiale la transmission du savoir scientifique qui permettrait au bénéficiaire d'améliorer sa vie et aussi de faire progresser la société en général. L'individu aiguise ainsi ses aptitudes, explore et développe ses potentialités d'adaptation à sa société.

4. La formation civique et morale

L'enfant est d'abord en famille. Ce qui lui confère le statut d'un membre d'une communauté à laquelle il appartient. Au fur et à mesure qu'il grandit, il peut apprendre à mieux connaître son pays et son rôle de citoyen. A l'école, l'élève peut être libéré de son égocentrisme originel. Il acquiert des attitudes positives vis-à-vis de sa patrie. De sa nation et de son Etat. La connaissance et le respect des lois, la connaissance des droits et devoirs sont des préalables pour bien servir son pays. C'est pourquoi l'éduction civique n'est pas à négliger car elle constitue une occasion d'apprentissage de la conduite d'un bon citoyen. Ainsi, certains déclarent que :

[1] NTAWURISHIRA (L), « La détermination des valeurs positives et son impact sur l'éducation et les mœurs » in Au cœur de l'Afrique, n 1, 1990, P. 28.
[2] MOUMOUNI (A), l'éduction en Afrique, Pris, François Maspero, 1964, P.23.

> « L'éducation civique, si négligée, peut être la plus belle école pour devenir adulte. Apprendre la solidarité, les droits et les devoirs, n'est-ce pas engager l'enfant dans la réalité ? »[1]

L'éduction civique viserait donc la préparation de l'élève à vivre dans la communauté dont il est membre connaissant pleinement ses droits et ses devoirs et pouvant ainsi user de son intelligence pour comprendre, juger et agir convenablement face aux situations et aux événements qui surgissent.

Il faut qu'au terme de sa formation, l'élève soit conscient de ses devoirs envers lui-même, ses semblables et son pays.

Pour R.DOTTRENS et al :

> « Il appartient à l'éducation civique donnée dans et hors de l'école de fournir à chaque enfant les moyens de faire face à ses diverses obligations d'ordre légal et surtout moral le jour où il deviendra de plein droit un citoyen jouissant des prérogatives attachées à cette qualité.».[2]

La formation civique constitue un cadre important de la formation morale. Pour cela dans son acte éducatif, l'éducateur doit agir sur le caractère et la volonté de l'élève et en restant sur le terrain de ses expériences. L'éducation vise généralement le développement total et harmonieux de la personne humaine.
L'école doit s'inscrire par conséquent dans ces objectifs l'éducation morale sans laquelle on ne parlerait pas de formation humaine.

[1] Univers de la psychologie, V.5, Edition Lidis, paris, P 473
[2] DOTTRENS (R) et al , Op. Cit. , P. 292.

Quant à la formation morale, O. REBOUL déclare que :

> « L'homme ne naît pas moral il le devient et la manière dont il le devient dépend de l'éducation qu'il a reçue ». [1]

L'école devrait donc dans ses prérogatives compléter l'éducation morale reçue en famille, corriger s'il y a lieu et renforcer les aspects déjà acquis.

En effet, comme l'expriment R. DOTTRENS et al :

> «Quelles que puissent être les prises de position philosophiques, religieuses ou idéologiques, la part de l'école dans l'éducation morale consiste à développer dans chaque enfant de saines habitudes de pensée et d'action, de l'aider à devenir une personnalité consciente de sa dignité et de sa responsabilité, d'affirmer sa sensibilité morale, de fortifier son caractère et sa volonté de lui faire pratiquer la politesse, l'exactitude, l'ordre, la propreté, de l'entraîner à la bonne camaraderie, de lui faire acquérir des habitudes de franchise ». [2]

La formation morale est un corollaire indispensable à la formation intellectuelle et pour cela, l'école doit en être au courant. En effet, brillant qu'il puisse être, l'élève ne pourra être utile ni à lui-même ni à la société sans qu'il sache quand, comment et pourquoi il faut mettre à la contribution la science acquise. Sans la formation morale celle intellectuelle serait compromise.
Pour F.W. FOERSTER :

> « Ce qui fait l'importance de l'éducation morale, c'est que l'homme dont la culture est exclusivement intellectuelle dégénère en un être d'autant plus sauvage et d'autant plus désordonné qu'il est plus cultivé ».[3]

La formation intellectuelle doit donc être soutenue par une formation morale. Au cours de sa scolarité, l'enfant a besoin d'être

[1] Encyclopédie Universalis, V.11, Paris, Migrations Œdipe, 1980, P34
[2] DOTTRENS (R.) et al, Op.Cit. , P. 282.
[3] FOERSTER (F.W), Ecole et le caractère, les problèmes moraux et de la vie scolaire, 8ème éd., Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1967, P.14

libéré de ses instincts, de ses défauts et de ses tendances incompatibles avec la morale.
C'est ainsi que l'organisation des clubs culturels dans les écoles doit être une préoccupation primordiale. C'est à travers ces activités culturelles que le patrimoine de la culture est donné et par conséquent la connaissance des valeurs fondamentales de respect, d'obéissance, de courtoisie, de coopération,...contenues dans les contes, les poésies, les chants traditionnels.

Selon l'Encyclopédie Universalis, le terme « moral » signifie :

> « tout ce qui a trait aux mœurs, aux caractères, aux attitudes humaines en général et particulier aux règles de conduite et à leur justification, la morale apparaissant d'abord légitimement comme le système de règles que l'homme suit (ou doit suivre) dans la vie aussi bien personnelle que sociale ». [1]

Selon le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture,

> « Encadrer quelque chose c'est le placer dans des cadres conçus à l'avance en tenant compte de ses dimensions, c'est en fait établir des limites fixes pour éviter tout débordement en dehors de l'espace prévu ». [2]

L'action d'encadrement apparaît ici comme méthode d'intégration et de participation visant par l'intermédiaire d'une activité bien organisée à améliorer les relations sociales et par là, sauvegarder les valeurs morales d'une société.
L'encadreur juge les membres du groupe mais aussi ceux-ci le jugent à leur tour. Il importe donc qu'il gagne leur confiance en s'insérant véritablement dans le groupe.

[1] Encyclopédia Universalis, V_{11}, Paris, migrations oedipe 1980, P. 34
[2] Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture, département de la jeunesse : Séminaire de sensibilisation sur l'encadrement de la jeunesse, Bujumbura, du 19 au 22 Août 1985, P. 30.

Pour cela, GRENOUGH précise que :

> « Il faut conduire, aider quelqu'un à être en bon accord avec les membres de sa société, à bien améliorer, intérioriser et sauvegarder les valeurs morales de sa société africain».[1]
> Nous remarquons que les élèves apprennent beaucoup de choses à l'école qui n'ont pas d'incidences directes sur la vie locale. Grâce à l'école,l'enfant acquirent des connaissances scientifiques, littéraires mêmes mais n'essayera pas en général de lui donner des éléments qui peuvent l'amener à l'amélioration des rapports entre les gens du voisinage, de la famille, du clan, à l'étude et les réajustements des coutumes et des lois anciennes»[1].

Comme le souligne E.MWOROHA ;

> « L'intégration de la politique culturelle dans le programme de l'enseignement nous paraît en effet une exigence fondamentale. Ceci répond à un besoin réel pour la jeunesse de s'imprégner des valeurs de notre culture. La constitution des troupes scolaires des tambourinaires, le théâtre, amateur qui se développe dans les écoles, les spectacles de fin d'année, les groupes scéniques qui s'expriment lors des fêtes officielles sont assez parlants et servent d'indicateurs à la fois pour les possibilités et les besoins d'expression artistique. Le lien profond entre la culture et l'éducation commande que notre jeunesse s'imprègne des réalités culturelles du pays ». [2]

II. 2 le rôle de l'enseignant.

Les enseignants ont une tâche très importante à accomplir ; celle d'éduquer les enfants. Cette tâche est ardue et c'est pourquoi ils doivent y consacrer beaucoup d'efforts et de dévouement.

[1] GRENOUGH, (R.), Un rendez-vous africain, l'éducation en Afrique : problèmes et besoins, Paris UNESCO, 1961, P.33

[2] MWOROHA, (E.), « Les fondements de la politique culturel le au BURUNDI » , in culture et société, volume1, mai 1978, P. 9.

En éduquant, ils essaient non seulement de faire acquérir à l'enfant des connaissances mais aussi ils visent le plein épanouissement de la personnalité.
L'enseignement dispensé doit cadrer avec la réalité du milieu, s'imprégner de la culture locale afin de la connaître et de l'améliorer.

C'est ainsi que :

> « Pour que l'enseignement tienne compte des valeurs les plus significatives des cultures nationales, l'attention doit se porter sur les techniques traditionnelles qui présentent un grand intérêt du point de vue de la rénovation des systèmes culturels et de l'affirmation de l'identité culturelle » [1].

En ouvrant l'enseignement à la réalité sociale, on réduit le fossé qui sépare la culture des élites et celle des masses. Les enseignants doivent éduquer les enfants en éveillant en eux la conscience critique de la condition de leur peuple en essayant de les responsabiliser ainsi qu'en développant en chaque enfant les valeurs culturelles de sa civilisation.
Lorsque les enfants seront imprégnés des valeurs culturelles locales, ils pourront avec le temps provoquer certains changements ou aménagements afin de les promouvoir et de les adapter au développement.

En plaçant le problème au niveau de l'Afrique disons que :

> « L'enseignement occupe dans la lutte pour le progrès une position stratégique, pour jouer heureusement son rôle complexe.L'enseignement en Afrique doit être africain. Il doit autrement dit être fondé sur la culture africaine et conçu en fonction des besoins spécifiques de l'Afrique ». [2]

Avant la colonisation, il se pratiquait au Burundi une éducation traditionnelle. Celle-ci se présentait sous des formes nombreuses et variées telles que les proverbes, les contes, les devinettes, les chants, etc. Les comptes en particulier ont toujours joué un rôle majeur dans l'éducation morale des jeunes.

[1] UNESCO, Problème de la culture et des valeurs culturelles dans le monde contemporain, Paris, UNESCO, 1987, P.5.
[2] ibidem

Comme le souligne A. MOUMOUNI ;

> « Les contes sont en effet une source inépousable d'enseignement sur le comportement de l'individu à travers les animaux et les hommes qu'ils mettent en scène, ils décrivent, raillent, ridiculisent certains défauts comme ils louent, glorifient, font apprécier et aimer telle ou telle qualité ». [1]

Lorsqu'on raconte le récit aux enfants, on essaie de les faire acquérir certaines qualités morales telles que la solidarité, le sens de l'honneur, de l'honnêteté, etc.

II.3 Education moderne

L'éducation moderne ne doit pas s'opposer à l'éduction traditionnelle. Au contraire, la tradition doit subir une certaine modification afin de l'adapter aux réalités du moment.

En effet ;

> « Tout changement est en principe un passage de la tradition à la modernité. Mais, la modernité ne peut être à l'origine d'une meilleure qualité de la vie que si elle est le produit de la dynamique interne d'une culture et non pas le résultat de l'application des modèles importés et subis ». [2]

La modernité ne doit pas être vue sous l'angle d'un transfert d'un mode de vie importé de l'occident pour être implanté en Afrique sans aucune possibilité d'adaptation. Ainsi comme le souligne l'UNESCO :

> « L'éducation contemporaine doit être en relation étroite avec les caractéristiques et les besoins de la société dans laquelle elle est dispensée ». [3]

[1] MOUMOUNI, (A.), op. cit., P 24
[2] UNESCO, Op. Cit., P. 5
[3] ibidem

L'éducation qui ne tiendrait pas compte des réalités du milieu serait vouée à l'échec. L'enfant doit être formé dans la société et pour la société.
L'enseignement de la culture est la stratégie qui produirait des personnalités adaptées à la société.
Le chapitre suivant concerne les handicaps à l'encadrement des jeunes dans les écoles secondaires.

CHAP III : QUELQUES FACTEURS POUVANT HANDICAPER L'ENCADREMENT DES CLUBS PERISCOLAIRES DANS LES ECOLES SECONDAIRES.

III.1.Généralités sur les problèmes socio-professionnels de l'enseignant

III. 1. Les problèmes socio-professionnels

Le métier d'enseignant est considéré comme un sacrifice compte tenu des exigences qu'il impose. Il s'agit d'un métier dur pour lequel il faut se donner corps et âme tout en concentrant beaucoup d'énergies dans les diverses tâches de formation.
Paradoxalement, malgré les efforts fournis tant pour les élèves que pour la société entière, l'enseignant ne reçoit pas la satisfaction qui correspond à son dévouement. C'est lui qui est le pilier de la formation intellectuelle mais malheureusement son respect et prestige social resteraient souvent relégués au bas niveau.

J. FILLOUX soutient cette idée et s'exprime :

> « Le statut social des enseignants a toujours réussi plus ou moins particulièrement à échapper à cette tentative d'évaluation comparative de catégorisation. Il n'occupe pas de position stable dans les échelons hiérarchiques des différentes professions selon le choix des critères retenus. Par contre, le diplôme qui signifie à la fois pouvoir et prestige liés à la connaissance et au savoir le place à des échelons plus flatteurs ».[1]

On ne peut pas imaginer une profession dépourvue de difficultés. Chaque profession a des obligations que les gens doivent respecter. Il en est de même du domaine scolaire.
L'enseignant trouve dans son métier de nombreux problèmes.
Il s'agit principalement des problèmes inhérents à la carrière enseignante.

D'après J. FILLOUX :

[1] FILLOUX, (J.), Du contrat pédagogique, le discours inconscient de l'école, Paris, Dunod, 1973, P. 24.

« De façon très générale, la structure de l'enseignement dans l'institution scolaire est représentée comme la source de difficultés et d'insatisfaction. Les programmes, l'administration, les instructions ministérielles, les horaires, la surcharge des classes, le recrutement des élèves, l'absence de contact avec les collègues ou les parents sont source du mécontentement profond ».[1]

Ces difficultés s'ajoutent aux autres telles que la possibilité d'occuper les fonctions autres qu'enseigner qui est limitée.

C'est le constat de TROGLIE, (J.F) :

« Ce qui pèse sur la vie professionnelle d'un instituteur est que son horizon est bouclé, condamné à un travail stérilisant parce que répétitif. La seule possibilité d'y échapper consiste à devenir Directeur d'école ». [2]

Cela tient principalement à ce que l'enseignant perçoit une rémunération qui ne lui permet pas de satisfaire à ses besoins. Ne trouvant son pain quotidien que dans son salaire insuffisant, il fait aussi souvent objet de critiques.
Ainsi, l'enseignant vit une situation professionnelle qui ne le conforte pas car il travaille beaucoup mais gagne peu.
Nous allons à présent aborder le point en rapport avec quelques obstacles à l'encadrement des clubs culturels périscolaires à l'école secondaire.

III. 2. Handicaps à l'encadrement des clubs culturels périscolaires dans les écoles secondaires.

III. 2. 0. Introduction

En lisant certains rapports des directeurs d'établissements scolaires secondaires, nous avons remarqué que les sections

[1] FILLOUX, (J.) , Op. Cit. , P. 24
[2] TROGLIE, (J.F), La professionnalisation de la formation universitaire des enseignants, Bukavu, 1980, P.10

psychopédagogique et animation du BEPES sont persuadées que leurs actions dans les écoles secondaires ne pourront jamais aboutir s'ils leur manquent des encadreurs dévoués et passionnés par les activités périscolaires en général et culturelles en particulier. Les encadreurs peuvent être des professeurs de n'importe quelle matière, l'essentiel étant l'investissement temporel et humain qu'ils y mettent. La non adaptation de la formation scolaire à la réalité nationale risquera de déboucher sur une acculturation grave de notre jeunesse qui sera profondément déracinée.

Au sujet de cette crainte d'acculturation de notre jeunesse, il est souligné ce qui suit :

> « La réhabilitation et la revalorisation de la culture nationale sont la condition sine qua non de l'affirmation de soit, du refus de l'acculturation, de la spécificité de la nation burundaise en tant qu'entité sociale ayant des valeurs originales pouvant enrichir le patrimoine culturel de l'humanité ». [1]

Il importe également que les directions des écoles secondaires soient particulièrement intéressées par les activités périscolaires en général et culturelles en particulier.

III. 2. 1. Les programmes scolaires

L'insuffisance du rendement d'un enseignement n'est pas seulement liée à sa structure, à la qualité ou à la quantité du personnel enseignant, elle peut être due à une inadaptation des programmes.

Le but d'un programme pertinent est d'assurer l'initiation intellectuelle, morale et sociale de la jeunesse, par une éducation fonctionnelle, et de développer chez l'homme ce que KI-ZERBO appelle « la conscience de sa dignité, les possibilités d'expression, de création et de libération ».

Pendant la période coloniale, les structures de l'enseignement, les programmes, ne présentaient aucun contenu africain.

En d'autres termes, les colonisateurs se sont livrés à une véritable imposition culturelle. Les programmes africains en général et

[1] République du Burundi, Comité central du parti UPRONA, actes du premier congrès national du parti UPRONA, Bujumbura, 1980, P. 35

burundais en particulier n'avaient aucun rapport avec la réalité sociale de l'élève.
En géographie par exemple, les élèves connaissaient beaucoup mieux L'YSER et la SEINE que le Zaïre et le Zambèze et le Mistral que l'Harmattan. Les aberrations que l'on rencontrait au cours d'histoire où les petits écoliers récitaient que leurs ancêtres les Gaulois avaient des cheveux blonds et les yeux bleus ne sont pas de la pure invention.
Etant donné que nous sommes tributaires de l'Europe et des systèmes scolaires étrangers, il est grand temps de marquer notre propre personnalité dans l'élaboration de programmes adaptés à notre contexte propre.
A ce sujet, M.EKWA-bis-ISAL nous dit que :

> « La première culture liait très étroitement l'homme à son milieu, portant tout ensemble sur le caractère, les aptitudes, la conduite du sujet qui s'éduquait lui-même en symbiose avec le milieu adulte. Mais, la civilisation technicienne a porté un rude coup à ce type de culture...les modèles éducatifs adoptés et qui sont déjà périmés en occident ne correspondent vraiment pas aux besoins de l'Afrique.
> En effet, tous les pays étaient préoccupés de l'essoufflement économique du chômage des 'lettrés' et de la marginalisation croissante de ceux que les systèmes scolaires ne peuvent absorber ». [1]

G.BARAKANA aborde dans le même sens en disant :

> «Nos programmes devraient être constitués de façon à leur donner le temps matériellement nécessaire pour réfléchir.
> Ils ont aussi besoins de contacts avec leurs professeurs. Je crois que dans nul pays les multiples bouchés des multiples matières à ingurgiter sans le temps pour digérer ne permettent la réalisation de ces souhaits. Notre continent n'est pas encore si organisé que ses sociétés puissent fonctionner grâce à la routine des institutions. Que feront nos jeunes hommes de demain qui devront élargir des objectifs, leurs moyens et les méthodes d'exécution s'ils ne sont pas formés au raisonnement ». [2]

[1] EKWA-bis-ISAL, in Documentation et information africaine du 6 Décembre 1972, P.1220
[2] BARAKANA (G.), la jeunesse du monde interpelle le monde, in liaison, dixième année,n°8, Octobre, 1971, P. 50.

U. B.

Ce regard rapide sur les programmes de l'enseignement secondaire au Burundi montre que l'effort imposé aux élèves est inimaginable. Ceux qui ont imposé des plans d'études, de même que ceux qui les appliquent n'ont pas laissé la moindre place au raisonnement et à la réflexion.
L'école écarte les scolarisés de la culture traditionnelle et de l'esprit créatif. Elle ne tient pas compte du savoir indigène burundais. Ce sont là quelques raisons qui nous amènent à constater que l'école instruit sans éduquer. Puisqu'elle n'utilise pas les connaissances de la société. Les responsables de l'éducation au Burundi devraient méditer souvent ce propos de G. MIALARET ;

> « La théorie de l'éducation pour être valable ne peut plus ignorer les conditions sociales, économiques, politiques et techniques qui influent, en partie déterminent la réalité scolaire ». [1]

Ainsi on voit que les programmes méritent des réaménagements pour intégrer les éléments qui reflètent des réalités
Socio-culturelles du pays.

III.2.2. Les mutations du personnel scolaire

L'un des obstacles majeurs que rencontrent les écoles dans la continuité et la pérennité des activités périscolaires en général et culturelles en particulier c'est la fréquence des mutations des animateurs encadreurs concernés.
Généralement, les clubs dont les activités connaissent un suivi constant sont ceux dont les encadreurs n'ont pas quittés l'établissement.

III.2.3. L'éloignement du domicile du personnel scolaire.

L'animation d'un club de poésie, la mise en scène d'une pièce théâtre, etc., nécessitent une présence quasi constante de l'encadreur dans l'établissement. Il est difficile d'exiger un effort pareil à une personne vivant à plusieurs kilomètres de l'école et

[1] DEBESSE(M.) et MIALARET (G.), traité des sciences pédagogiques, T6, Paris P.U.F, 1978, P.156

qui ne possède pas de moyen de déplacement. En plus, à cause de la fatigue, il n'est pas facile de leur exiger la ponctualité.

III.2.4. Manque de volonté de la part des élèves

Selon ADJADJI et DU SAUSOIS :« Sans désir de progrès, il n'y a de progrès possible ».[1]
Généralement, le rendement sera d'autant meilleur que les sujets (enseignants et élèves) s'insèrent volontairement dans les activités périscolaires. Le problème fondamental qui handicape les activités dans une école, c'est justement cette absence de compatibilité entre les activités périscolaires et les autres activités scolaires.

III. 2. 5 Absence d'auto encadrement des élèves

Pour qu'il y'ait une ambiance de travail mais en même temps une atmosphère décontractée dans une école, il est souhaitable de responsabiliser les élèves.
C'est à partir du moment que les élèves se rendent compte que la gestion de la vie scolaire et périscolaire leur incombe en premier lieu, que l'esprit de créativité se développe.
Il est nécessaire de faire comprendre aux élèves que les diverses structures organisationnelles ne sont pas créées pour l'asservir mais pour lui permettre de s'épanouir.
Il vaut mieux inviter les élèves à participer concrètement à l'organisation de la vie quotidienne de l'école.

III. 2. 6. Accroissement du nombre d'élèves externes dans les écoles secondaires.

L'augmentation spectaculaire des élèves externes dans les écoles secondaires cause des problèmes dans leur encadrement, pendant les heures périscolaires. Cela parce que beaucoup d'élèves habitent très loin de l'établissement scolaire. Il est difficile donc d'exiger un effort de régularité à une personne vivant très loin de l'établissement. Donc, l'éloignement ne favorise guère leur participation à des activités qui se font après les heures de cours.
Très souvent, les activités culturelles si elles existent se font pendant les heures 'libres'. Cela constitue un handicap majeur à la réalisation concrète des activités culturelles périscolaire.

[1] ADJADJI (L.) et DU SAUSOIS (P.), Adapter l'école à l'enfant, Paris, édition Fernand Nathan, 1977, P.84 .

III. 2. 7. L'augmentation des effectifs dans les écoles secondaires

Le système de double vacation adopté dans les écoles primaires depuis les années1980 ainsi que la multiplication des écoles primaires ont fait que nous trouvons un nombre important d'élèves ces jours-ci dans les écoles secondaires du Burundi.
Cela cause un sérieux problème dans l'encadrement de ces élèves car c'est une tâche qui demande, autant d'encadreurs, de moyens matériels et financiers et d'infrastructures.
Citons par exemple les salles de spectacles qui doivent être vastes, les terrains de sport ainsi que le matériel comme les ballons qui doivent être abondants pour arriver à occuper tout le monde, des salles de jeux comportant des jeux (ping-pong, danses, cartes....) accessibles à tous les élèves.

III.2.8. La surcharge du personnel enseignant du secondaire

Les enseignants des écoles secondaires du Burundi ont des volumes horaires très lourds et cela fait qu'il leur est difficile de se disponibiliser et de contribuer à l'encadrement des activités périscolaires. Leurs charges horaires qui sont astreignantes ainsi que leurs disponibilités ne leur permettent guère d'envisager de s'engager dans plusieurs activités.

En conclusion, les enseignants doivent Connaître le sens de l'encadrement et de son organisation. Quelle que soit leur spécialité, ces enseignants se présenteront aux jeunes comme citoyens adultes capables de mettre en valeur certaines aptitudes et de les faire partager aux jeunes désireux de se former sur divers plans.

CHAP IV : IMPACT DE LA CRISE D'OCTOBRE 1993 SUR LE SYSTEME EDUCATIF BURUNDAIS

IV. 0 Introduction

Une des conséquences de la crise d'octobre 1993 a été une baisse sensible de l'éducation morale et civique des élèves.
Il faut noter que quand nous parlons de l'éducation morale et civique dans les écoles, nous visons souvent les élèves uniquement. Il y a lieu de remarquer néanmoins qu'avec la crise, certains 'brebis galleuses' au sein du corps enseignant. C'est ainsi que certaines écoles ont connu l'un ou l'autre professeur attribuant de bonnes notes après avoir été 'monnayé' ou après avoir joui des services particuliers en nature.

Selon D. NIZIGIYIMANA :

> « ...avec la crise qui est survenue au Burundi, en particulier depuis octobre 1993, on assiste à une série de comportements pervers qui n'ont cessé d'interpeller plusieurs consciences et qui ont constitué autant de signaux indicateurs de l'état de valeur et mœurs sociales et de leur vécu dans la société actuelle »[1].

L'on observe dans certaines écoles une peur chez l'un comme chez l'autre (chez l'élève comme chez le professeur). Les élèves ont le sentiment d'avoir affaire à un professeur partisan qui manifeste sa sympathie à certains élèves et pas à d'autres pour des raisons d'appartenance ethnique ou politique.
Les professeurs quant à eux ne se sentent pas en sécurité devant les élèves car les écoles sont devenues des lieux de tueries, de vol, de désordre, d'indiscipline notoire et bien d'autres maux. On crie à l'absence de l'autorité traditionnelle, à la démission des parents, à l'absence des références morales, à la rareté des modèles, à la perversion des relations humaines, au recul de l'interdit, au manque par conséquent de l'encadrement des jeunes.

[1] NIZIGIYIMANA, (D), « L'éducation aux valeurs, c'est quoi ? » in Au cœur del'Afrique, Bujumbura 1999, P.47

C'est ainsi que la relation pédagogique professeur élèves se trouve perturbée car comme l'écrit NDUWUMWAMI.

> « L'étudiant et le professeur ne peuvent être en communion s'il règne une atmosphère de peur et d'autoritarisme ».[1]

La crise est venue bouleverser le schéma normal de la relation pédagogique professeur-élève pour le remplacer par un autre schéma ne favorisant pas l'acte pédagogique.

Les valeurs de respect, d'obéissance, de coopération et de fraternité sont mises en cause. L'école ne devient plus la deuxième famille avec tout ce que cela suppose mais un lieu constituant une menace de mort ou d'agression. En plus des qualités intellectuelles que doit avoir un enseignant, il doit aussi avoir des qualités morales qu'il importe de rappeler car dit-on « sciences sans conscience n'est que ruine de l'âme ».
En effet, l'enseignant doit aussi avoir un comportement digne d'un éducateur en affichant un comportement civique et patriotique très poussé. Il ne peut pas s'absenter à l'école, il doit respecter les programmes et le règlement scolaire.

4.1. La crise burundaise et son impact sur l'encadrement de la jeunesse.

La crise qui secoue le Burundi depuis 1993 n'a pas épargné la jeunesse. Les valeurs fondamentales d'une société humaine ont été ébranlées. Les actes inhumains, sauvages ont été posés par la jeunesse en général et les élèves en particulier.
C'est avec les événements de 1993 que les élèves des écoles se sont entretués, ont brûlé des locaux et d'autres supports pédagogiques.
Certains éducateurs ont succombé sous la menace de leurs élèves. La notion d'ordre, d'hiérarchie s'est trouvée écartée. Ce fut l'anarchie. Cette situation a aggravé la situation de l'encadrement de la jeunesse scolaire car, suite à ce climat malsain qui s'est répandu sur l'ensemble de tout le territoire burundais, les jeunes ont été complètement désorientés.
Ils sont devenus des proies faciles pour l'intoxication politique, la délinquance, la violence et la criminalité.

[1] NDUWUMWAMI (L), krishnamurti et L'éducation, Paris, édition de Rocher, 1991, P. 413.

Au niveau socio-culturel, la jeunesse a perdu le sens de respect de la vie et de la décence.
Beaucoup de jeunes se sont trouvés enrôlés dans des bandes armées et des milices semant la terreur et la désolation.
Nombreux d'entre eux ont échappé au contrôle des parents et ont tenu des leaders politiques pour leurs seuls maîtres.
Ils n'hésitent pas à cet effet à déserter les établissements d'enseignement et à se mettre à la merci des politiciens ou à des groupes politico-éthniques qui s'en servent à des fins partisanes.
Suite à la consommation des boissons alcoolisées, et des stupéfiants, on a vu proliférer la délinquance, la prostitution et la criminalité. Le banditisme et le dérèglement des mœurs, ainsi que d'autres fléaux sociaux compliquent l'encadrement des jeunes scolarisés et non scolarisés.

En résumé,dans certaines écoles, les conséquences qui découlent de la crise sont la déscolarisation, le chômage, la violence, la toxicomanie, la prostitution, l'alcoolisme, la délinquance...

4.1.1. *Impact de la crise sur la jeunesse scolarisée.*

L'impact de la crise sur les écoles s'est traduit à tous les niveaux par la déperdition des élèves et à la désertion d'enseignants, la destruction d'infrastructures scolaires et la dégradation de la qualité d'encadrement de la jeunesse.
L'école a cessé d'être un lieu sécurisant. La peur des attaques éventuelles a poussé les parents et les enfants à se déplacer du jour au lendemain.
Tout cela aboutit à un manque de motivation et d'encadrement efficaces en ces moments de troubles où les lendemains restent incertains.

Ainsi, les enfants sont aux prises avec une multitude de frustrations car leurs espoirs sont déçus : leurs parents sont décédés, dispersés etc.

4.1.2. Détérioration de la qualité de l'enseignement

La crise que traverse notre pays n'a pas manqué d'effets, sur l'enseignement secondaire.
Suite à plusieurs facteurs, la qualité de l'enseignement s'est dégradée. Les raisons les plus manifestes sont les absences répétées des élèves et des enseignants suite aux troubles

persistants. Dans beaucoup de cas, les programmes n'ont pas pu être achevés.

C'est ainsi que RUKINGAMA et BAMBONEYEHO nous disent ceci :

> « La forte participation des enseignants à la campagne électorale a abouti à la démotivation pour leur métier considéré actuellement comme dégradant.
> Ils sont attirés par des sollicitations politico ethniques et aspirent à des postes plus rémunérateurs que les politiciens leur ont promis ».[1]

Cette détérioration de la qualité de l'enseignement à l'école secondaire s'explique aussi par le recrutement des enseignants non qualifiés.

Face à cette situation relative aux effets néfastes de la crise sur l'encadrement de la jeunesse, beaucoup d'initiatives ont été certes prises par différents intervenants : les pouvoirs publics, des organisations non gouvernementales locales.

Par exemple une cellule d'éducation à la paix a été créée au BEPES afin d'insérer l'éducation civique au programme de l'école secondaire.

Par ailleurs,

> « Tout programme d'enseignement risque de manquer son but ou de ne l'atteindre qu'imparfaitement s'il ne se double pas d'un programme d'éducation morale, c'est pourquoi encore, la formation de l'intelligence doit s'accompagner d'une formation de caractère ».[2]

L'éducation familiale doit être la base fondamentale d'autres éléments éducatifs complémentaires. L'école ne doit pas être un lieu d'aliénation.

[1] RUKINGAMA (L) et BAMBONEYEHO (V) L'éducation et la jeunesse face à la crise, rapport définitif, Bujumbura, août 1995, P, 12

[2] DUBOUISSON-BROUHA et al le problème de l'enseignement au rwanda-burundi, rapport d'une mission d'étude, université de Bruxelles, 1958, P.113.

CHAP.V : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Le présent chapitre traite du problème de notre recherche. Il nous permet aussi d'énoncer les objectifs de recherche ainsi que la collecte des données sur le terrain.

5.1. PROBLEMATIQUE

Les problèmes que le secteur de l'enseignement connaît sont multiples et ne peuvent être résolus pour toujours puisque quand les uns trouvent des solutions les autres naissent avec le temps. Les situations socio-politiques et socio- économiques touchent les secteurs de l'enseignement.
L'enseignant lui-même avant d'être éducateur encadreur, il est d'abord et avant tout une personne humaine et peut être emporté par un courant du moment.
Il cherche certes dans sa famille alors que l'éducation de la jeunesse qui lui est confiée est considérée comme sa noble mission.

La crise sociopolitique que le Burundi a connue ainsi que la dégradation des mœurs ne laissent pas indifférent le secteur de l'éducation en général et de l'enseignement secondaire en particulier. A ce propos NDUWAYO. A. fait remarquer :

> « (...) Les parents semblent avoir démissionnés devant leur rôle d'éducateurs, les professeurs ne semblent pas être à la hauteur. Il faut favoriser l'autodiscipline à l'école surtout au secondaire, il ne faut pas que les encadreurs se prennent pour de simples fonctionnaires, ils sont comme des médecins (...) ».[1]

La dépravation des mœurs, de la culture burundaise sous l'influence de la culture calquée ailleurs reste un problème épineux qui guette sérieusement notre jeunesse scolarisée actuelle. Le problème redouté est ce lui d'une aliénation culturelle. La tache de l'enseignant n'est pas aussi facile qu'on le pense. Elle exige donc de l'effort, de la volonté, de la patience et de la persévérance.
C'est une vocation, comme le souligne FILLOUX :

[1]NDUWAYO (A), in Conception de la discipline des élèves en classe selon les professeurs des écoles secondaires privés de Bujumbura, mémoire de licence, Bujumbura U.B., F.P.S.E,.1997, P. 3.

> « La tâche assignée à l'enseignant n'est pas facile. Elle exige de l'effort, de la volonté et de la patience. L'enseignant se trouve devant une collectivité d'élèves à laquelle il doit adapter ses moyens son langage, bref toute sa personnalité, sa personnalité doit alors être forte parce que l'enseignant reflète ce qu'il est à travers une parole, un geste. Il est là pour leur faire acquérir les bonnes habitudes et des altitudes compatibles avec la vie qu'ils ont devant eux ». [1]

Un encadrement scolaire à travers les clubs culturels qui ne viseraient pas à faire de l'élève un être coopératif, initiateur, créatif, un citoyen intègre culturellement dans son milieu serait stérile. Notre question centrale est de savoir les obstacles auxquels se heurtent les encadreurs des activités culturelles périscolaires. En effet, la crise burundaise de 1993 a beaucoup influencé négativement l'encadrement des activités culturelles dans les école secondaires.

Selon P. ROBET ;

> « La crise est une phase grave qui survient au cours de l'évolution des choses, des événements et des idées... » [2].

La crise est donc un moment caractérisé par des conflits, des perturbations, des ruptures et des déséquilibres.
La crise entraîne des disfonctionnements dans les structures constitutives d'un système ou d'un ordre établi au cours de leur évolution spatio-temporelle et culturelle. Au niveau social, des divisions profondes. Se sont créées au sein du tissu social Burundais. On citera entre autres la méfiance, la peur de l'autre qui a occasionné le déplacement massif de la population des quartiers de la capitale et la création des ghettos ethniques ou vivent des populations démunies et déracinées. A cela s'ajoute la création des comportements contestataires : à l'instar des grèves,des marches manifestations pacifiques ou violentes, des boycottages des décisions administratives, de la désobéissance civile mais aussi des sabotages économiques.

[1] FILLOUX, (J), Du contrat pédagogique : Le discours inconscient de l'école, Paris, Bordas, 1974, P.171.
[2] ROBERT (P), Le petit robert, Dictionnaire alphabétique. Analytique de la langue Française, Paris, petit Robert, 1985, P. 424.

Cette crise est aussi la crise des valeurs car dès ce moment, on constate que certaines gens ont rompu avec les valeurs fondamentales de la nation burundaise tel le respect de la personne humaine, du bien en général, l'esprit de tolérance et de compréhension mutuelle, etc.
Ainsi, le désir d'exclure l'autre soit parce que on a peur de lui soit par vengeance a régné dans les écoles et a éclipsé à des degrés divers selon les école et l'environnement les valeurs positives qui auraient appelé à la paix et à la cohabitation pacifique.
Cela s'est manifesté des différentes façons dans les établissements scolaires au Burundi comme le dit MANIRAKIZA :

> « L'autorité scolaire a été dénigrée et parfois refusée surtout lorsque celui-ci était de l'ethnie minoritaire dans l'école » [1]

Face à cette situation, des initiatives ont été prises allant dans le sens de promouvoir l'éducation morale et civique des jeunes. En effet:

> « Tout programme de l'enseignement risque de manquer son but ou de ne l'atteindre que imparfaitement s'il ne se double pas d'un programme d'éducation morale.
> C'est pourquoi encore, la formation de l'intelligence doit s'accompagner d'une formation du caractère ».[2]

L'école se préoccupe d'inculquer aux jeunes les valeurs scientifiques dans un milieu artificiel où ils se rencontrent venant de tous horizons et des milieux familiaux. Faute d'exemple les jeunes deviennent des proies faciles aux modèles et influences étrangers qui occasionnent des ravages quand ils sont mal gérés.
L'éducation aux valeurs permet de barrer le chemin à ces influences extérieures nocives. On y parvient en armant moralement les jeunes dès le bas âge en leur inculquant des valeurs morales de nature à distinguer ce qui est mauvais de ce qui est bon.
Les difficultés inhérentes à l'encadrement des clubs culturels à l'école sont liées au fait que les écoles secondaires produisent des lauréats sans qualification, sans compétence réelle parce qu'ils ne sont pas formés aux valeurs. L'éducation morale semble évidement de trop. Selon A. NTABONA :

> « On peut même dire que l'école risque de devenir une école du sauve qui peut : une école d'animalisation par

[1] MANIRAKIZA (J) "Expériences et chroniques" in Au cœur de l'Afrique ; N° 2-3/ 94, P.601
[2] DUBOUISSON-BROUHA et al Le problème de l'enseignement au Rwanda Urundi ; Rapport d'un Mission d'études, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1958, P .113.

conséquent. Déjà elle avait été conçue, depuis plus d'un demi-siècle comme une école d'acculturation par substitution et d'aliénation culturelle, où l'apprenant étudie en filigrane pour vivre ailleurs que dans son pays ».[1]

L'éducation culturelle n'ayant pas la place qui lui revient, le terrain de la formation scolaire devient stérile.

5.2. *Objectifs de recherche.*

Nous souhaitons à l'aide d'un instrument de recherche approprié atteindre certains objectifs en rapport avec notre sujet d'étude.

Vous en distinguons d'une part les objectifs généraux et d'autre part les objectifs spécifiques.

a. objectif général

Notre recherche veut donc étudier la problématique de l'encadrement des clubs culturels à l'école secondaire.

En effet, notre souci est d'avoir à la fin de cette étude des informations permettant de connaître les difficultés relatives à l'encadrement des clubs culturels dans les écoles secondaires du Burundi.

b. Objectifs spécifiques

Ces objectifs ont pour rôle de spécifier l'objectif général. Il s'agit notamment :

1°. Découvrir les conditions économiques des écoles secondaires et leur influence sur l'encadrement des activités culturelles périscolaires.

2° Montrer les facteurs qui sont à la base de la non motivation des professeurs dans l'encadrement des clubs culturels dans les écoles secondaires.

3° Découvrir la manière dont les clubs culturels sont encadrés à l'école secondaire.

[1] NTABONA, (A.), « l'éducation aux valeurs à l'école au Burundi, une impasse à conjurer »,in Au coeur de l'Afrique, Bujumbura, 1999, PP 31-32

5.3. *Méthode de recherche.*

Avant de décrire en long et en large la méthodologie que nous avons utilisée dans notre recherche, les raisons qui nous ont poussé à la choisir, et la façon dont nous avons procédé, nous avons jugé bon de dire en passant qu'au niveau des sciences sociales, il existe deux principaux types de méthodes de recherche :

- La méthode quantitative ; et
- La méthode qualitative.

La méthode quantitative permet de recueillir les données statistiques, c'est-à-dire qu'elle cherche à grouper, à mesurer et à classer une série de faits ou des données qu'elle soumet à la quantification selon leur fréquence d'apparition.
Dans cette méthode, la population d'enquête doit être importante et par conséquent, l'échantillon faisant objet d'observation est assez grand.
Par contre, dans la méthode qualitative, le phénomène observé est enregistré et directement décrit comme tel.
On peut même se passer des hypothèses dans la recherche qualitative et l'interprétation des résultats obtenus se réalise non pas en fonction des comparaisons statistiques mais en fonction de la manière d'être du phénomène en étude.
Ici, ce n'est pas la quantité de faits qui compte mais la qualité.
Dans notre recherche, nous avons privilégié la méthode qualitative surtout pour deux raisons principales :

La première raison est que la méthode qualitative est une méthode qui correspond à la nature de notre étude : Etude de la problématique de l'encadrement des clubs culturels qui s'est effectuée à travers des monographies ou études des cas comme le souligne BOUDON :

> « Les études de cas permettent une fine observation plus grande que les méthodes quantitatives ».[1]

La deuxième raison qui nous a poussé à choisir la méthode qualitative est que notre étude concerne un petit groupe d'individus. A ce sujet BOUDON trouve que :

[1] BOUDON (R.), Les méthodes en sociologie, Paris, P.U.F, 1969, P.117.

« Naturellement, il est des situations où la méthode des cas s'impose simplement parce que la population qu'on désire étudier est trop restreinte pour donner lieu à l'emploi des méthodes statistiques ». [1]

On comprend alors que nous avons procédé à la description des cas étudiés pour mieux appréhender la problématique de l'encadrement des clubs culturels périscolaires à l'école secondaire.

5.3.1. *Instrument de collecte des données.*

Parmi la multitude de techniques de recherche qualitative, en fonction de la population à laquelle nous nous adressons et du type d'informations que nous voulons recueillir ; l'entretien semi directif nous semble le mieux indiqué pour mener notre étude. Donc, il s'agit de l'expression orale de sentiments intérieurs et sur les problèmes qui sont propres aux encadreurs des clubs culturels périscolaires à l'école secondaire.

En effet, l'entretien joue un grand rôle dans la vie et le contact physique est pour le chercheur un moyen privilégié d'accroître la compréhension des problèmes qui se posent et est à la fois utile aussi bien à l'interviewer qu'à l'interviewé.

Pour nous, en fonction de notre sujet de recherche et de nos objectifs fixés, nous avons donc choisi comme instrument de collecte des données, l'entretien semi directif pour obtenir des informations fiables et nous avons interrogé les sujets oralement de manière libre et sans les laisser aller en dehors du thème. Pour ce type d'entretien, nous faisons notre cette idée :

[1] BOUDON (R.),Op .cit, P.168

> « L'enquêteur accorde moins d'importance à la standardisation qu'à l'information elle-même. Toutefois, il faut qu'à la fin de l'entretien, une série d'objectifs précis soient atteints. Un schéma définit les principaux thèmes à explorer et prévoir éventuellement certaines questions mais la manière dont les thèmes seront abordés au cours de l'entretien, la façon dont les questions seront formulées et l'ordre dans lequel les thèmes apparaîtront ne sont pas fixés d'avance ».[1]

Il s'agit de poser une question tout en laissant l'enquêté dire tout ce qu'il en pense et l'enquêteur n'intervient que quand il s'agit de l'orienter pour rester dans les limites du thème ou pour demander des précisions et des éclaircissements.
Ainsi, nous admettons avec Marie Christine D'URNUG qu'il s'agit :

> « ...de laisser parler l'enquêté, voire l'aider à parler par des relances sans pourtant diriger son discours : « oui » ou « hum » faire «écho » en répétant les derniers mots émis, enfin, reflétant ou une partie du discours ». [2]

En ce qui nous concerne, nous avons précisé d'avance les thèmes essentiels sans mettre l'importance sur l'ordre de leur présentation tandis que les questions ne sont pas limitées d'avance. Nous avons profité de l'atmosphère de l'entretien pour poser d'autres questions secondaires qui sont utiles à notre recherche. Dans cette approche, Léon abonde dans le même sens en reconnaissant que :

> « Les différents thèmes sont obligatoirement abordés, mais l'ordre dans lequel ils sont présentés importe peu et à l'intérieur de chacun, on laisse le sujet s'exprimer spontanément ».[3]

Cette technique nous permet donc de laisser notre répondant s'exprimer librement comme il l'entend sur la question.

[1] DE LANDSHEERE, (G), Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin, 1982, P. 72.
[2] D'UNRUG,(M.C), Analyse de contenu et acte de parole : de l'anomie à l'énonciation, Paris, P.U.F., 1974 , P.87.
[3] Léon (A), Manuel de Psychopédagogie expérimentale, Paris, P.U.F., 1977, P. 178.

5.3.2. *Population d'enquête.*

Tableau : Regroupement des écoles secondaires concernées par l'enquête selon qu'elles sont sous le régime d'internat ou d'externat.

	Les écoles de la mairie de Bujumbura	Les écoles de la province de Bururi
Internat	1. Lycée Pédagogique de Ngagara 2. Lycée Pédagogique de Nyakabiga 3. Lycée de Vugizo	1. Lycée de Matana 2. Lycée de Rubanga 3. Lycée de Rumeza
Externat	4. Lycée de Rohero 5. Lycée du saint-esprit	4. Coco de Kiryama 5. Lycée communal de Matana

En matière de recherche, toute enquête se porte sur une partie de la population concernée par les objectifs.
MUCCHIELLI l'affirme de manière suivante :

> « On appelle population d'enquête l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs d'enquête ». [1]

Comme nous l'avons déjà souligné dans la définition, du sujet de recherche, notre travail concerne quelques écoles de la mairie de Bujumbura et quelques écoles de la province de Bururi. Nous avons considéré au total dix écoles : Cinq écoles pour le milieu urbain et cinq écoles pour le milieu rural. Chaque fois, trois écoles sont sous le régime d'internat et deux écoles sous le régime d'externat. Comme ces cas sont réduits, tous les cas de la population d'enquête ont été les sujets de l'enquête.

Pour D'HAINAUT, la population d'enquête est :

[1] MUCCHIELLI, (R.), Le questionnaire dans l'enquête psychosociale : connaissance du problème, Paris, E.S.F., 1973, P. 16.

> « ...L'ensemble des éléments qui possèdent les caractéristiques qu'on veut observer » [2].

Comme nous ne connaissions pas ces encadreurs des clubs culturels, notre première étape a été de nous informer auprès des directions scolaires de ces écoles choisies pour avoir des renseignements fiables.
Ainsi, nous avons obtenu un effectif de quatorze cas.
De ces quatorze cas recensés, nous avons décidé, de mener une pré-enquête sur quatre cas.
En d'autres termes, la population sur laquelle nous avons effectivement mené l'enquête proprement dite est composée de dix cas. Les cas considérés ont été choisis au hasard. Comme la population est moins nombreuse l'échantillonnage n'a pas été utilisé ici.

5.3.3. ***La pré- enquête***

Dans la recherche psychosociale, la préenquête constitue une étape particulièrement importante du travail de terrain.
Elle permet au chercheur de se familiariser avec le terrain et de roder le protocole de recherche.
Cette phase fait découvrir au chercheur les modifications qui s'imposent avant d'entreprendre l'enquête proprement dite.
En ce qui nous concerne la préenquête nous a permis d'établir définitivement nos objectifs, nos variables de recherche, d'évaluer la pertinence de notre problématique.

Selon Raymond BOUDON, la pré-enquête constitue pour le chercheur :

> « (...) Une reconnaissance du terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues ou comme le disait BACON, de ses prénotions de manière à faire apparaître des facteurs ou des variables explicatives qu'il cherche ».[1]

Le dépouillement de notre pré-enquête nous a permis de constater que la première question de l'item 1 était similaire à la question 2 de l'item 2 de notre guide d'entretien.
Nous avons donc supprimé la 1ère question de l'item 2 qui est la 4ème de l'entretien pour ne garder que la 1ère ainsi libellée :

[2] D'HAINAUT,(L.), Concepts et méthodes de la statistique, Tome1,Paris, éd. Labor, 1975, P.36.

[1] BOUDON,(R.), Les méthodes en sociologie, Paris, P.U.F, 1973,P. 33.

« Quelle est la place que l'établissement donne aux activités culturelles périscolaires ? »

De plus, la 9ème question a été volontairement omise au profit de la 10ème formulée comme suit :

« Qu'est-ce que vous proposez à l'endroit des décideurs en matière de l'éducation ?»

Quant à la 3ème question nous l'avons reformulée en ces termes :

« Quels sont les résultats à espérer après avoir bien encadré les activités culturelles ? »

Enfin, notre pré-enquête nous a permis de changer l'ordre des questions, des thèmes et des sous thèmes.

5.3.4. *L'enquête proprement dite*

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, notre enquête a été menée sur 10 cas tirés de la mairie de Bujumbura et de la province de Bururi. Pour y parvenir, nous nous sommes muni d'un appareil enregistreur pour éviter toute omission qui serait liée à l'oubli. Aussi cet appareil est très important dans la mesure où il est difficile de tout retenir des informations données par notre interlocuteur.
Nous avions aussi un guide d'entretien comprenant les questions principales à poser lors de l'entretien avec l'enquêté.
A travers cette causerie, d'autres questions secondaires sont apparues en fonction des réponses réelles soit pour les éclaircir, soit pour ramener l'interlocuteur sur le thème en cours d'exploitation.

5.3.5. *Procédé de traitement des données.*

Après la phase de l'enquête, l'étape suivante a été celle de traiter les données grâce à une analyse qualitative. Nous avons d'abord regroupé les enquêtés selon que les informations fournies se rapprochaient particulièrement sur base des difficultés rencontrées par les encadreurs des clubs culturels dans les écoles secondaires.

L'étape suivante a été d'analyser les informations reçues tout en tâchant de montrer la particularité de chaque groupe de cas selon le thème et les sous thèmes en question.
Les résultats de l'enquête ont permis de *dégager les thèmes suivants* :

Thème 1 : Les conditions économiques des écoles secondaires du Burundi.

Thème 2 : Les conditions de travail des professeurs-encadreurs.

Thème 3 : Les fonctions des clubs culturels dans les écoles secondaires

Rappelons qu'à ces deux thèmes correspondent cinq chapitres à la fin desquels nous tirions chaque fois une conclusion partielle.
Nous allons maintenant aborder la deuxième partie où nous allons présenter, analyser et interpréter les données de notre enquête.

0.Introduction.

Dans cette deuxième partie, nous nous proposons de présenter, d'analyser et d'interpréter les données recueillies sur le terrain.

Les thèmes retenus sont les suivants:

Thème 1 : Les conditions, économiques des écoles secondaires du Burundi.

Thème 2 : Les conditions de travail des professeurs encadreurs des clubs culturels.

Thème 3 : Fonctions des clubs culturels

Les différents chapitres de cette partie ont été déterminés en fonction des faits saillants pour chaque groupe de cas.

Chap. VI : PRESENTATION DES CAS.

Dans ce chapitre, nous présentons les cas qui ont été les sujets d'enquête. Nous avons numéroté ces cas pour assurer l'anonymat. Nous avons identifiés les cas suivant les écoles où ils opèrent.

6.1. Présentation du cas « 1 ».

Le cas « 1 » représente un encadreur d'une école secondaire de la Mairie de Bujumbura qui fonctionne sous le système d'externat. L'encadreur des clubs culturels dans cette école qui est une dame est en même temps professeur de Français avec une ancienneté de 8 ans dans l'enseignement et 4 ans dans l'encadrement des clubs culturels. L'école prévoit chaque année un budget pour les clubs périscolaires en général et culturels en particulier. Bien que l'école soutienne matériellement les activités culturelles, le soutien moral n'est pas apporté.

Etant donné que tous les élèves sont externes, ils doivent chaque fois rentrer et revenir pour les clubs culturels périscolaires. Ceci constitue un facteur limitatif dans la participation aux activités culturelles périscolaires. Les encadreurs comme les élèves doivent payer le bus pour rentrer et revenir. L'encadreur affirme qu'il est difficile de mener à bien cet encadrement, dans ces conditions ci-haut citées. Elle souligne en outre qu'elle fait tout pour ne pas laisser les élèves qui reviennent dans ces clubs à eux seuls surtout que elle aussi elle aime les activités culturelles surtout les danses traditionnelles.

Il faut aussi signaler que l'établissement compte un seul encadreur. Revenir dans l'après midi avec toutes les autres responsabilités de la dame à la maison devient un obstacle.
Elle a préféré responsabiliser les élèves dans l'encadrement des clubs culturels respectifs. A son tour, elle joue le rôle de superviseur. Elle participe activement surtout dans l'encadrement du club des danses traditionnelles. La collaboration avec la direction dans l'encadrement des clubs culturels n'est pas grande.
Quant aux autres professeurs, ils ne viennent que pour assister à une veillée culturelle quand elle est organisée. L'encadreur affirme avoir beaucoup de difficultés dans l'encadrement des clubs

culturels périscolaires bien qu'elle soit disposée à tout faire pour la revalorisation de la culture burundaise.

6.2. ***Présentation du cas « 2 ».***

Le cas « 2 » est un encadreur d'une école de la Mairie de Bujumbura à système d'internat. L'encadreur des clubs culturels est en même temps le directeur de l'établissement et il est licencié en physique. Il est ancien de 12 ans dans l'enseignement et de 5 ans dans l'encadrement des activités culturelles périscolaires.
Pour lui, l'encadrement des clubs culturels n'est pas facile du moment où il y a un manque criant d'encadreurs et de moyens matériels et financiers. Il indique que ni les élèves ni les professeurs ne sont pas intéressés. La situation s'est de plus en plus détériorée et maintenant il est difficile de parler de l'existence d'activités culturelles proprement dites dans l'établissement. Etant donné que la situation financière ne permet pas de couvrir les besoins vitaux, l'école n'est pas à mesure de financer les clubs culturels. Par conséquent, les professeurs qui pourraient aider dans ces activités n'acceptent pas de travailler les heures supplémentaires qui ne sont pas payées.

L'aménagement de l'horaire ne présente pas de difficultés majeures du moment que tous les après midi sont libres puisque l'école fonctionne avec un système à gong unique. Un autre avantage que l'école présente vis-à-vis de cet encadrement est que la plupart des élèves sont internes. Ils ne doivent pas rentrer et revenir comme font les élèves des autres écoles à système d'externat. Les élèves aiment bien participer à ces genres d'activités, mais, faute de motivation, faute aussi de moyens et d'encadreurs suffisants, ils préfèrent adhérer aux autres mouvements tels que les mouvements d'action catholique, les clubs des danses modernes.

6.3. ***Présentation du cas « 3 ».***

Il est d'une école de la Mairie de Bujumbura dont les élèves sont internes pour la plupart. L'encadreur de ces clubs culturels est en même temps professeur d'histoire. Il est encadreur des clubs culturels depuis deux années et c'est ce même nombre d'années qu'il vient de passer dans l'enseignement. Le club culturel de l'établissement a comme nom 'Ishaka' club des danses

traditionnelles mixte. Ce club a été réhabilité depuis deux années par un certain Emile MASABARAKIZA avant de partir à L' E.N.S. L'horaire ne présente aucun handicap pour l'encadrement des clubs culturels périscolaires. Les clubs culturels occupent l'après midi de mardi et de jeudi de 14h à 15h30. Après ces activités, les membres de ces clubs vont au sport comme les autres.

Comme l'école est pauvre, l'encadrement de ces clubs n'est pas efficace. Il y a un manque de matériels pour les entraînements comme les tambours, les instruments de musique traditionnelle. Par conséquent, les séances jadis organisées pour les pièces de théâtre et les soirées qui étaient réservée à la culture disparaissent progressivement. Quant aux élèves, ils voudraient bien participer à ces clubs mais ils ne sont pas motivés. Les professeurs ne reviennent pas pour soutenir les élèves dans ce genre d'activités parce qu'ils ne sont pas eux non plus intéressés.
La direction de l'école a joué un rôle dans l'aménagement de l'horaire qui facilite l'encadrement des clubs périscolaires. En plus, le Directeur ou le préfet des études se présente quelques fois dans les séances d'entraînement pour encourager les élèves et les encadreurs.

6.4. ***Présentation du cas « 4 »***

Il s'agit d'un encadreur d'une école secondaire de la mairie de Bujumbura qui fonctionne sous le système d'internat. Les élèves externes sont aussi nombreux que les élèves internes. Le professeur encadreur de ces clubs est aussi titulaire du cours de français. Il vient de passer cinq ans dans l'enseignement et trois ans dans l'encadrement des activités culturelles à l'école.
L'encadrement des clubs culturels n'est pas efficace à cause du manque de temps, et de moyens matériels et financiers.
L'école voudrait donner une grande place à ces activités culturelles mais le manque de temps mais aussi le manque de motivation et d'encadreurs empêchent les élèves d'adhérer aux activités qui leur demandent un sacrifice. L'horaire ne facilite pas l'encadrement des clubs parce que les élèves doivent rentrer en grand nombre. Les professeurs eux aussi doivent revenir après midi. Ceci constitue un facteur de désintéressement pour les élèves et pour l'encadreur. Notons en passant que l'école compte un seul encadreur de club culturel. Les professeurs qui ne sont pas directement concernés par les clubs périscolaires n'apportent leur contribution que quand ils viennent assister à des séances de présentation des pièces de théâtre.

Les responsables de l'établissement ne contribuent pas comme tel mais ils jouent quand même le rôle de l'officialisation de ces activités et l'école dispose des ressources humaines mais le grand obstacle est celui du manque de matériel et de temps.
Les encadreurs voudraient participer à l'encadrement des clubs culturels périscolaires mais ils ne sont encouragés.
Certains vont faire cet encadrement ailleurs parce qu'ils sont rémunérés.

L'encadreur de ces clubs souhaite l'appui de la direction de l'école dans l'élaboration des projets pour que ces clubs d'activités culturelles soient financés.

6.5. Présentation du cas « 5 »

L'encadreur dont il est question ici travaille dans une école de la mairie de Bujumbura. C'est une école secondaire à système d'internat. La quasi-totalité des élèves sont externes. L'encadreur des clubs culturels est en même temps titulaire du cours de Géographie. Cet encadreur vient de passer cinq ans dans l'enseignement et dans l'encadrement des clubs culturels périscolaires. Comme pour les autres écoles à système d'externat, les difficultés d'encadrement des clubs d'activités culturelles périscolaires sont essentiellement liées à l'horaire qui n'est pas de nature à favoriser l'encadrement des clubs culturels.
Les clubs culturels occupent la journée de vendredi parce que le samedi est libre sinon les autres après midi les élèves sont en train de préparer les interrogations et les devoirs du lendemain. En outre, c'est le seul encadreur chargé de l'encadrement des clubs.
La contribution de la direction de l'école n'est pas grande parce qu'elle manque de moyens financiers. Mais aussi, la volonté n'est pas là pour soutenir les encadreurs et les élèves dans ces activités culturelles. La seule contribution qu'on peut leur reconnaître c'est que quand il y a une soirée culturelle organisée par le club, le Directeur ou le préfet vient assister.
Les élèves répondent favorablement dans ces clubs surtout ceux du cycle inférieur.
L'encadreur de ces clubs affirme que c'est pour eux une occasion de joie, des moments pour découvrir les talents des autres ; cachés ou manifestes. Pour lui, les activités culturelles n'ont pas de place de choix dans le programme des activités scolaires ce qui constitue un handicap pour l'éducation de la jeunesse scolarisée en général. L'encadreur précise que l'école comme toutes les

autres écoles secondaires publiques manque de matériel pour ces clubs et par conséquent, le déroulement des encadrements ou les séances d'entraînement sont bloqués.

6.6. Présentation du cas « 6 »

Le cas « 6 » représente l'encadreur d'une école secondaire du milieu rural dans la province de Bururi. C'est un lycée qui est né d'un collège communal où les élèves habitent loin de l'école et doivent parcourir cette distance tous les jours avant et après midi. Ceci constitue un grand obstacle au déroulement de l'encadrement des activités culturelles de l'école. L'encadreur est le seul qui est chargé des activités culturelles.
Compte tenu de la situation économique de l'école, même l'achat du matériel indispensable pour l'enseignement n'est pas couvert. Il est donc difficile d'espérer qu'aujourd'hui ou demain, le matériel pour les clubs culturels sera disponibilisé.

L'encadreur de ces clubs est en même temps professeur du cours d'éducation physique et sport. Il vient de passer deux ans dans l'enseignement et dans l'encadrement des activités culturelles de l'école. L'école dont il est question est située tout près de la commune. Les autorités obligent les élèves à participer dans les clubs culturels périscolaires pour préparer les fêtes qui sont organisée par l'administration. Les élèves sont donc contraints de rester après les cours de treize heures malgré la fatigue, la faim et la distance qu'ils doivent parcourir après ces clubs qui prennent fin vers 15h 30 minutes. La direction aide à emprunter le matériel pour les entraînements à la commune. Ce matériel est constitué de tambours, la tenue pour les tambourinaires et pour les danseuses des danses traditionnelles.
Les autres professeurs ne contribuent pas à l'encadrement parce que l'horaire en soi et la situation financière des enseignants ne leur permettent pas de travailler des heures supplémentaires non payées.

L'encadreur des clubs culturels souhaité que la direction demande aux autres professeurs de participer à l'encadrement de ces clubs culturels. Il précise que le travail de l'éducation doit être le travail de tous les partenaires de l'éducation.

6.7. Présentation du cas « 7 »

L'encadreur dont il est question ici travaille dans un lycée à régime d'internat. Très peu d'élèves sont externes ; il existe au

sein de l'établissement deux encadreurs des clubs culturels périscolaires. L'un a terminé L'EN FA de KIBUMBU et il est titulaire du cours de T.P.E.F dans la section pédagogique.
Il vient de passer 5 années dans l'enseignement et 2 années dans l'encadrement des clubs culturels de l'école. L'autre est un professeur du cours d'histoire avec 4 ans dans l'enseignement et une année dans l'encadrement des activités culturelles de l'école. Ils sont en tout et pour tout deux encadreurs des clubs culturels. Les clubs qui existent à l'école sont : le club des tambourinaires et le club des filles pour la danse.
Les encadreurs évoquent les problèmes de moyens matériels et financiers. L'école ne dispose ni d'équipement pour l'encadrement des clubs culturels ni d'argent pour l'encouragement des encadreurs ou des élèves. C'est la raison pour laquelle les activités culturelles qui existent à l'école ne connaissent pas de promotion ni à l'école ni au niveau de la sous région.
Les autres professeurs n'apportent pas de soutien à l'encadrement des activités culturelles parce qu'ils ne sont pas du tout motivés. Les élèves viennent participer mais très peu continuent à venir. Le problème fondamental est le manque de soutien tant moral que matériel.
La direction de l'école ne contribue pas beaucoup parce qu'elle manque de moyens financiers. Les encadreurs proposent aux responsables de l'établissement de faire des efforts pour les encadreurs et les élèves.

6.8. Présentation du cas « 8 »

Le cas « 8 » représente l'encadreur d'une école du milieu rural en province de Bururi. C'est une école. La plupart des élèves sont internes. Il n'y a presque pas d'encadrement des activités culturelles. L'encadrement qui était suivi par un professeur de biologie est pratiquement non fonctionnel. Il vient de passer 6ans dans l'enseignement. L'école disposait d'un important équipement pour les clubs culturels mais maintenant, tous ces équipements ont disparu. La direction n'aide pas dans l'encadrement des clubs culturels puisque le directeur travaille en même temps dans un autre service. Il n'est pas présent à l'école. L'horaire des activités à l'école ne favorise pas les activités culturelles périscolaires puisque les élèves étudient même les après midi. L'encadreur précise qu'il a l'après midi de samedi pour les clubs culturels, mais les élèves ne se présentent pas. Les uns sont dans les mouvements d'action catholique, les autres vont à la messe.

L'encadreur souligne que les clubs d'umuyebe et d'agasimbo fonctionnaient très bien au cours des années antérieures.

L'encadreur propose à la direction d'accorder une grande place aux activités culturelles et de soutenir matériellement et moralement les clubs culturels pour la réhabilitation des activités culturelles à l'école.

6.9. *Présentation du cas « 9 »*

Le cas « 9 » représente l'encadreur d'une école du milieu rural. C'est un collège communal qui fonctionne sous le système d'externat. Le collège communal a très peu de professeurs et la plupart d'entre eux ne sont pas qualifiés. L'encadreur des clubs culturel a terminé les humanités générales et il va bientôt continuer ses études supérieures. En outre, Il est professeur de Biologie et de Civisme. Il vient de passer 1année dans l'enseignement et dans l'encadrement des clubs d'activités culturelles. L'horaire des activités scolaires constitue un grand handicap au fonctionnement des activités culturelles périscolaires. Les élèves doivent rentrer à 13h30 et couvrir de longues distances. Leur demander de revenir ne favorise ni les élèves ni les professeurs. Leur demander de rester après les cours devient aussi un grand problème du moment où ce sont des heures difficiles pour quelqu'un qui a commencé le travail à 7h30 du matin. La direction n'est pas disposée à assurer le suivi des activités culturelles périscolaires. De nombreux problèmes liés au manque de moyens matériels ou financiers constituent des facteurs du désengagement des autorités.

L'encadreur souhaite que les autorités de l'établissement fournissent des efforts supplémentaires pour contribuer à la promotion de la culture dans l'école. L'encadreur des clubs propose au gouvernement, d'équiper les écoles et de sensibiliser les écoles à donner une place de choix aux clubs culturels périscolaires.

6.10. *Présentation du cas « 10 »*

Le cas « 10 » représente un encadreur d'une école du milieu rural sous le régime d'internat. C'est un lycée qui avait privilégié l'encadrement des clubs culturels. Actuellement, il n'y a plus de matériels comme avant. L'encadreur principal est en même temps professeur de Français dans le cycle supérieur avec une ancienneté de 7ans dans l'enseignement et dans

l'encadrement des clubs. Les élèves sont à leur tour responsables des clubs respectifs.

Pour lui, c'est difficile de concilier la dispense des cours et l'organisation des clubs culturels. Dans tout le lycée, il y a un seul professeur responsable de l'encadrement des activités culturelles périscolaires. Les élèves qui ont beaucoup plus d'expérience que d'autres dans ce genre d'activités deviennent superviseurs des clubs et l'encadreur est là pour la coordination. L'établissement ne donne pas la priorité aux activités culturelles puisqu'on n'y a réservé qu'un seul après midi de lundi à partir de 17h. Les élèves sont actifs dans la participation aux activités culturelles, d'ailleurs, il y a une soirée culturelle prévue pour très bientôt.

Quant aux autres professeurs, ils ne contribuent pas visiblement à l'encadrement des clubs culturels mais des demandes leur sont adressées. Pour la direction, la contribution n'est pas grande. Elle prend comme prétexte le manque de moyens matériel mais aussi, il y a un manque de volonté.
Pour l'encadreur, la direction a maintes fois reçu des demandes pour apporter un soutien, ne fût-ce que par sa présence, mais, elle n'a même pas réaménagé l'horaire pour faciliter ceux qui sont disposés à participer aux activités culturelles.

L'établissement ne dispose d'aucun matériel, le personnel n'est pas non plus suffisant. Les clubs qui sont fonctionnels dans le lycée sont notamment le club des tambourinaires, des danseurs INTORE, des danseurs d'UMUYEBE, d'AGASIMBO.
L'encadreur demande à la direction de fournir du matériel d'abord ; ensuite le soutien moral doit occuper une place de choix.

CHAP. VII : LES CONDITIONS ECONOMIQUES DES ECOLES SECONDAIRES DU BURUNDI.

Dans les lignes précédentes, nous avons signalé que les cas ont été regroupés selon que les informations fournies sont proches. Au cours de ce chapitre, nous regroupons les cas dont les obstacles éprouvés dans le bon fonctionnement de l'encadrement culturel sont les mêmes et l'interprétation consiste en une discussion sur ces groupes de cas.

7.1 *Rapport entre moyens matériels et les clubs culturels.*

La situation économique des écoles secondaires a poussé les élèves et les professeurs à se désengager dans la réhabilitation des activités culturelles. Ce groupe comprend toutes les écoles de notre étude. Ces écoles connaissent un manque criant d'équipements indispensables à l'encadrement des clubs périscolaires en général et culturels en particulier.
Néanmoins certaines écoles détiennent un certain nombre d'équipements. Ainsi, pour l'école représentée par le cas « 1 », l'école prévoit des moyens financiers pour soutenir les activités culturelles.

C'est ce que témoigne l'encadreur de ces clubs culturels dans ladite école.

« *Dans notre école, la place des activités culturelles est grande. Ce qui montre que cette place est grande, c'est le budget qui est alloué à ces activités. Chaque année, l'école prévoit un budget qui est réservé aux activités culturelles* ».[1]

Nous remarquons donc que pour ce cas, le problème d'équipement n'est pas grand. Cependant, l'école met surtout l'accent sur l'équipement de l'école et non sur la motivation des encadreurs des clubs culturels périscolaires et des élèves.

En effet, il est souvent difficile de remplir bien ces responsabilités quand nous savons que dans toute école a

[1] Propos de l'encadreur du cas « 1 »

externat, rentrer et revenir avec la payement du transport n'est plus possible pour la plupart des professeurs et des élèves.

La conséquence est qu'il y a manque d'encadreur dévoué et les élèves ne sont pas intéressés. Le manque de tambours pour les tambourinaires a manifestement handicapé l'évolution des clubs dans la quasi-totalité des écoles secondaires. L'importance des équipements est sans égale dans l'encadrement des activités culturelles. L'espace de la danse est un lieu organisé, ordonné, il possède une structure que le danseur utilise comme cet auteur le précise en ces termes.

> « L'espace et le matériel du danseur tout comme le son du musicien, la pierre ou l'argile du sculpteur ; L'espace est lieu, il est aussi symbole pour le danseur il est à l'extérieur de celui-ci et devient prolongation de son message ». [1]

La danse doit être considérée dans les écoles secondaires sous son aspect éducatif plus que sous l'optique du spectacle et doit refléter une synthèse personnelle, mais judicieuse des divers moyens d'expression. En aucun cas l'encadreur ne doit s'enfermer dans le travail d'une danse particulière.
De nos jours, la danse moderne a envahi presque toutes les écoles secondaires et c'est rare de trouver une école qui n'est pas dotée d'un encadreur de ce genre d'activités périscolaire.
Dans certaines écoles, la suppression du cours de Musique a été supplée par les clubs d'activités musicales périscolaires.
Les élèves profitent de certaines pauses de récréation pour s'initier au solfège (pour y étudier les quelques instruments tant étrangers (guitare, batteries, accordéon, piano, etc.) que Burundais (flûtes, inanga, tambours, etc.).

Si nous considérons la danse traditionnelle, telle qu'elle se présente dans notre pays en général et dans les écoles secondaires en particulier, nous constatons qu'elle n'est pas promue. En d'autres termes, elle n'occupe pas la place qui lui revient. Ceci se remarque par le fait qu'il n'y a pas de budget réservé à ce genre d'activités.

[1] ROBINSON, (J) Eléments du langage chorégraphique, Paris ; Vigoz, 1981, P. 47.

En outre, même le matériel qui existait dans le temps a disparu comme le souligne l'encadreur du cas « 8 ».

> *« Même les tambours et la tenue des danseur qui existaient ont disparu. On ne sait pas qui les a pris et ce qu'il en a fait.Nous nous contentons de ce que nous disposons à savoir la voix et les autres talents des élèves ».*[1]

Cette situation du cas « 8 » reflète les difficultés que connaissent les écoles secondaires jusqu'à vouloir vendre l'équipement scolaire. Certains encadreurs arrivent à dire qu'il est unitile de continuer l'encadrement des clubs périscolaires si les conditions matérielles ne sont pas remplies. S'il est vrai que des problèmes sont nombreux dans les écoles secondaires, cela ne pourrait pas cautionner le non encadrement des clubs culturels. Ils ont un objectif précis à savoir la revalorisation des valeurs fondamentales de respect, d'esprit d'initiative, d'entraide et autres.

7.2. ***L'horaire et les activités culturelles.***

Cette section nous permet de prendre connaissance de l'impact de l'aménagement de l'horaire dans les écoles secondaires par rapport aux activités culturelles. Aussi, nous allons voir que les écoles n'ont pas les mêmes problèmes au sujet de l'horaire et de l'équipement.

Pour les écoles « 1 », « 5 », « 6 », et « 9»,les encadreurs trouvent la même situation et s'accordent sur les difficultés d'encadrement des clubs culturels. Ils constituent le groupe qui a beaucoup de problèmes dans l'encadrement des clubs culturels périscolaires. Le système de fonctionnement de ces écoles ne favorise ni les élèves ni les professeurs-encadreurs dans le suivi de activités périscolaires en général et culturelles en particulier.

En effet, tous les élèves doivent rentrer après les heures des cours pour revenir le lendemain. Leur demander de revenir le soir c'est leur demander beaucoup. Pour les écoles de la Mairie de Bujumbura, les élèves doivent payer le bus à défaut, ils empruntent la route et doivent parcourir de grandes distances à pied et ce sont les heures où les élèves ont faim comme l'a signifié l'encadreur du cas « 9 ».

[1] Propos de l'encadreur du cas « 8 »

« Tous les élèves sont externes : Ils habitent loin par rapport à la situation géographique de l'école. La plupart doivent rentrer à pied alors qu'ils sont fatigués et qu'ils ont faim ; c'est dans les heures de 13h. Demander aux élèves et aux professeurs de revenir, c'est leur demander beaucoup ».[1]

Pour le groupe formé par les cas « 2 », « 3 », « 4 », « 7 », « 8 » et « 10 », les encadreurs des clubs périscolaires déclarent ne pas connaître des problèmes au niveau de l'horaire. En effet, les élèves de ces écoles sont pour la plupart internes. Les professeurs encadreurs sont aussi logés dans les locaux des établissements. Ils sont donc disponibles tous les après midi pour l'encadrement des activités culturelles périscolaires. Pour les élèves des cas « 4 » et « 10 » les activités culturelles périscolaires occupent un seul après midi de lundi à partir de 15h jusqu'à 17h comme le souligne l'encadreur du cas « 10 » :

« L'horaire ne facilite pas du tout l'encadrement des activités culturelles périscolaires car nous ne disposons qu'un seul après midi de lundi à partir de 15h jusqu'à 17h et les autres journées sont remplies par des activités de propreté et de sport ».[2]

Pour les écoles des cas « 7 » et « 8 », ils sont libres de prendre n'importe quel après midi. Pour ces cas, la question du manque de temps n'est pas du tout posée. Pour ce dernier groupe, l'encadrement des clubs culturels périscolaires présente beaucoup d'avantages par rapport aux autres écoles dont la question principale pour l'encadrement des activités culturelles est le manque de temps. Nous comprenons donc que chez les encadreurs, le problème, d'organisation de l'horaire devient un sérieux problème à l'encadrement des activités culturelles périscolaires.

Nous venons de constater que l'organisation de l'horaire au niveau des écoles secondaires engendre beaucoup de problèmes aux élèves et aux professeurs surtout pour les écoles à externat dans l'encadrement des activités culturelles périscolaires.

[1] Propos de l'encadreur du cas « 9 ».
[2] Propos de l'encadreur du cas « 10 »

7.3 La place de des activités culturelles dans les établissements secondaires.

Pour ce qui est de la place que les établissements secondaires donnent aux activités culturelles, tous les encadreurs s'accordent pour signifier que les activités culturelles occupent une place très minime. Cependant, les difficultés sont variables selon les cas.
Ainsi, pour les encadreurs des cas « 1 »et « 2 », les responsables de l'établissement s'impliquent dans ces activités d'encadrement des clubs culturels périscolaires.
C'est ce que témoigne l'encadreur du cas « 2 »

> *« Le directeur et le préfet des études ont départagé les différentes disciplines pour pouvoir encadrer les élèves. S'ils se sont engagés personnellement, c'est qu'ils sont toujours prêts à faciliter l'organisation des clubs culturels».*[1]

Pour les encadreurs des cas « 3 » à « 10 », les responsables de l'établissement n'assurent pas du tout le suivi des activités culturelles périscolaires.
Certains établissements ont remplacé les clubs culturels par d'autres activités telles que les travaux de propreté, les activités sportives.
Suivons ce que dit l'encadreur du cas « 10 » :

> *« Jusqu'à présent, les responsables de notre établissement ne jouent pas de rôle dans l'encadrement des clubs culturels. On a demandé un soutien pour la bonne marche des clubs mais ils n'ont même pas donné le temps à ces activités. Nous avons maintes fois demandé du personnel mais*
> *Jusqu'à présent, on n'a pas d'appui de la part des autorités de l'école ».* [2]

Les encadreurs des clubs culturels périscolaires constatent que les conséquences de cette perte de valeurs culturelles s'observent au niveau de la discipline des élèves.

[1] Propos de l'encadreur du cas « 10 »
[2] Propos de l'encadreur du cas « 10 »

Les valeurs de respect de l'autorité disparaissent comme le souligne dans la revue NDERAGAKURA :

> « Point n'est besoin de discourir pour rappeler la richesse et l'originalité du patrimoine culturel Burundais. Nous le trouvons dans notre langue le Kirundi qui est à la base du développement de notre nation et qui a servi à forger la philosophie et la sagesse de nos ancêtres que renferment, la littérature, les proverbes, les dictons et les légendes populaires. Nous le retrouvons également à travers les coutumes, les institutions et les croyances des Barundi qui nous font découvrir l'organisation de notre société où la solidarité, l'esprit de notre société». [1]

Autrement dit, nos efforts dans le sens de la redynamisation des valeurs culturelles dans les écoles secondaires doivent judicieusement tenir compte de la sagesse traditionnelle et des éléments ayant encore la validité dans le contexte actuel. Ainsi, bon nombre de leçons de sagesse transmises par exemple par les contes et les proverbes Rundi restent d'actualité. Certaines contiennent même des vérités universelles.

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 3 »

> « *Pour les clubs de la culture, ce n'est pas que la culture seulement, il y a le volet éducation qui est dedans. Si les élèves gardent les bonnes mœurs et la culture, il y a lieu d'espérer que les élèves ne soient pas acculturés* ». [2]

Tous les encadreurs s'accordent sur l'importance des activités culturelles chez les élèves du secondaire. Ils soulignent qu'on ne peut pas tout apprendre en classe.
En plus des connaissances livresques, il faut apprendre aux élèves les valeurs fondamentales de la culture nationale.
L'encadreur du cas « 10 » le précise :

[1] MINEDUC, Nderagakura, l'Educateur, revue n° 2, juillet 1986, P. 8
[2] Propos de l'encadreur, cas « 3 »

> « *Après les leçons données en classe, il faut apprendre aux élèves la discipline, la politesse, le respect de l'autorité, le respect de son ami* ».[1]

Nous constatons que les encadreurs comprennent l'importance de la culture Burundaise dans l'éducation des élèves de l'école secondaire. Aussi, nous avons remarqué que les conditions matérielles des écoles secondaires constituent un véritable obstacle à l'encadrement des clubs culturels. Il ressort de ce chapitre que malgré la bonne volonté des encadreurs des activités culturelles dans les écoles secondaires, les conditions matérielles des écoles ne sont pas de nature à favoriser l'encadrement des clubs culturels.

Nous allons maintenant aborder le volet relatif aux conditions dans lesquelles les professeurs encadreurs accomplissent leurs tâches y compris celles de l'encadrement des acticités culturelles périscolaires.

[1] Propos de l'encadreur du cas « 10 »

CHAP VIII : LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENCADREURS

Dans ce chapitre, nous analysons les conditions de travail des encadreurs et leur impact sur la formation des élèves.

8.1. La relation entre les conditions matérielles des professeurs et l'encadrement des clubs culturels.

Les conditions matérielles des enseignants peuvent être à l'origine du mauvais encadrement des activités culturelles périscolaires.

En effet, les enseignants du secondaire évoquent un mauvais traitement salarial ce qui constitue pour eux un grand obstacle à leur disponibilité dans toute activité organisée par les écoles.
Ces enseignants d'école secondaire affirment qu'ils sont contraints de courir à gauche à droite pour compléter le maigre salaire qui ne couvre plus les besoins élémentaires.
C'est ce que témoigne le professeur encadreur du cas « 2 »

> « *Nous avons tellement de problèmes à ce niveau, les professeurs ont assez de difficultés qui sont claires et très bien posées. Nous travaillons dans un système à gong unique. Les professeurs sont obligés de courir à gauche à droite pour pouvoir trouver quelque chose pour compléter leur salaire.*
> *Si le gouvernement faisait quelque chose dans ce sens, on pourrait trouver quelque uns qui s'impliquent dans l'encadrement des activités périscolaires organisées par l'école* ».[1]

Cela confirme les mauvaises conditions matérielles des professeurs encadreurs. Le manque de temps, de motivation et d'esprit d'initiative trouve pour la plupart de cas la source dans la les mauvaises conditions matérielles que vivent les enseignants.

[1] Propos de l'encadreur du cas « 2 »

A ceci s'ajoute les situations économiques des écoles qui ne sont plus à mesure d'encourager les enseignants ou les élèves.

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 9 » :

> « *Les écoles sont pauvres, les autorités ne sont pas intéressées par les activités culturelles. Les primes qui devraient constituer un élément d'encouragement pour les encadreurs des clubs périscolaires ne sont plus consentis dans les budgets alloués aux fonctionnement général des écoles secondaires* ». [1]

Il ressort de ce qui précède que les encadreurs des activités culturelles périscolaires se sont sacrifiés malgré les difficultés économiques de tous les enseignants en général.
De notre coté, nous pensons que la situation économique de quelqu'un conditionne ses réactions par rapport à ses responsabilités. Les professeurs ne sont pas nombreux à vouloir encadrer les activités périscolaires parce qu'ils sont obligés de rentrer pour pouvoir chercher à compléter leurs salaires.
Face à cette situation, il arrive que les encadreurs des clubs culturels s'absentent des séances d'activités culturelles. Le fait qu'ils sont peu nombreux dans le suivi de ces clubs culturels fait que les élèves sont souvent seuls dans ces clubs périscolaires.*

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 1 »

> « *Le personnel d'encadrement n'est pas suffisant. Par exemple, pour les tambourinaires, il n'y a pas d'encadreurs, les élèves se choisissent eux-mêmes les responsables. Le sport et les danses traditionnelles sont de temps en temps bénéficiaires d'encadreurs* ». [2]

Cette situation que vit cette école reflète la vie des écoles secondaires en général par rapport à l'encadrement des activités organisées après les heures de cours.

[1] Propos de l'encadreur du cas « 9 ».
[2] Propos de l'encadreur du cas « 1 »

8.2. Le **climat de travail au sein des écoles secondaires**

Dans cette section, nous estimons la place des différents partenaires éducatifs dans l'encadrement des clubs culturels périscolaires dans les écoles secondaires du Burundi.

Nous parlons d'abord de la place des décideurs en matière d'éducation et d'encadrement des activités périscolaires en général et culturelles en particulier. Nous abordons ensuite la place des différents partenaires éducatifs internes à l'école.

8.2.1 **Les décideurs en matière d'éducation**

Ce sous point nous permet de dégager les problèmes des écoles en général et des encadreurs des clubs culturels périscolaires en particulier. La quasi-totalité des écoles secondaires connaissent ce genre de problèmes de la non assistance des gouvernements aux activités culturelles.

Suivons à ce sujet ce que dit l'encadreur du cas « 5 »

« *Les programmes scolaires sont dépourvus d'éléments culturels Burundais. Parmi les budgets qui sont alloués aux différents secteurs de l'éducation, les activités culturelles ne bénéficient d'aucun sous* ».[1]

Nous remarquons que les encadreurs des clubs culturels sont eux seuls responsables de l'élaboration des activités culturelles. Ils doivent se débrouiller pour trouver les moments qui leurs sont favorables malgré les autres responsabilités qu'ils partagent avec les autres professeurs.
De même les encadreurs des clubs culturels doivent organiser les préparatifs des fêtes nationales et autres célébrations.

Suivons à ce propos ce que nous dit l'enquêté du cas « 3 »

« *C'est le professeur encadreur qui doit préparer les chansons, choisir les élèves qui dansent bien. On dirait que c'est un travail purement personnel. Nous nous efforçons de faire quoi que ce soit pour promouvoir la culture. Souvent le ministère de la jeunesse, sport et de la culture fait appel à*

[1] Propos de l'encadreur du cas « 5 »

notre club pour présenter un numéro pendant les fêtes nationales organisées ».[2]

Nous constatons que les encadreurs des activités ne sont pas en mesure de remplir convenablement à eux seuls les conditions qu'il faut pour l'encadrement des activités culturelles périscolaires.

Au niveau du matériel nécessaire pour le bon déroulement de ces activités, les écoles ne sont pas équipées. Même l'équipe qui était disponible dans le temps n'existe plus parce qu'elle n'a pas été remplacée ou renouvelée.

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 5 »

« *Ici, ils doivent apprendre comment faire le théâtre, comment faire la danse, comment faire la gastronomie, la musique mais, on se heurte au problème de matériel et ces activités sont sabotées ou ralenties.* ».[1]

Nous remarquons que le problème de matériel est un véritable obstacle au bon déroulement des activités culturelles dans les écoles secondaires. Nous venons de nous rendre compte que le non engagement du gouvernement dans l'encadrement des activités culturelles constitue pour des écoles secondaires une lacune criante au sein du système éducatif.
Nous allons maintenant aborder le volet relatif aux différents partenaires internes des établissements scolaires.

8.2.2 Les responsables des établissements scolaires

Cette section nous permet de prendre connaissance des conditions dans lesquelles s'effectue l'encadrement au sein des établissements secondaires.
Au cours de cette section, nous groupons les cas selon que les directions apportent un soutien ou non à l'encadrement des activités culturelles.

Le premier groupe comprend les directions scolaires qui font de leur mieux pour appuyer les clubs culturels. Ce groupe comprend les cas « 1 », « 2 », « 3 », « 4 », « 5 » et « 7 », les responsables essaient d'encourager les encadreurs des clubs

[2] Propos de l'encadreur du cas « 3»

[1] propos de l'encadreur du cas « 5 »

culturels par leur appui tant matériel que moral.Tous les encadreurs disent la même chose à propos de la non implication des chefs d' établissements dans l'appui des activités périscolaires.
Pour ces cas « 1 » et « 6 », les directeurs de ces écoles activent les activités culturelles périscolaires.

Ecoutons les propos de l'encadreur du cas « 1 » :

« *Chaque année, l'école prévoit un budget qui est réservé aux activités culturelles lors des séances de présentation des théâtres ou des danses traditionnelles, les autorités de l'école viennent assister* ».[1]

La place des responsables des écoles est très grande dans l'encadrement des activités culturelles.
Le deuxième groupe comprend les directeurs des écoles qui n'apportent pas d'appui à l'encadrement des clubs périscolaires en général et culturels en particulier ;
Il s'agit des cas « 5 », « 8 », « 9 » et « 10 »
Les directeurs de ces écoles mettent leur accent sur l'encadrement pédagogique. Ce qui prouve qu'ils ne s'intéressent pas aux activités culturelles c'est leur absence quasi-totale dans les séances des activités culturelles. En outre, aucune contribution matérielle n'est réservée à ce genre d'activités pour motiver les encadreurs ou les élèves.

A notre avis, nous pensons qu'il est difficile voire impossible de prétendre espérer un bon encadrement des élèves si les responsables des établissements ne sont pas impliqués.

Suivons à ce propos l'encadreur du cas « 5 » :

« *Jusqu'à présent les responsables de l'école sont absents sur tous les plans à savoir le plan matériel et le plan moral* ».[2]

Nous allons maintenant aborder le cas des autres responsables de l'éducation qui ne sont pas directement concernés par l'encadrement culturel des élèves.

[1] Propos de l'encadreur du cas « 1 »
[2] Propos de l'encadreur du cas « 5 »

8.2.3. Les autres professeurs des écoles secondaires

Pour la quasi-totalité des écoles, les autres professeurs ne jouent pas de rôle dans l'encadrement des clubs culturels.
En effet, les écoles travaillent dans un système à gong unique. Cela veut dire qu'après les cours tous les professeurs doivent rentrer pour préparer le cours du lendemain.
Comme ces activités se font les après-midi, cela suppose qu'on doit revenir ce qui n'est pas du tout facile.

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 8 » :

> « *A proprement parler, les autres professeurs ne sont pas intéressés et ne reviennent pas par conséquent. De même, celui qui est responsable se voit laisser pour compte et cela devient très décourageant* ».[1]

A ce niveau, nous constatons que les autres professeurs devraient occuper une place de choix dans l'encadrement des activités culturelles. A coté du problème du maigre salaire qu'ils doivent compléter par autre chose, l'organisation de l'horaire ne favorise pas la participation dans l'encadrement de ces activités.

Suivons l'encadreur du cas « 6 »

> « *Vous savez que dans la situation actuelle, de pauvreté, demander leur présence c'est leur demander beaucoup* »[2].

A notre avis, s'il est vrai que les conditions de travail des enseignants ne sont pas favorables dans les écoles secondaires, cela ne pourrait pas justifier le dédain des activités culturelles. Celles-ci ont une importance très grande dans la formation de la jeunesse.

Selon DEWEY :

> « L'école ne doit pas seulement procurer à ceux qu'elle éduque l'intelligence, elle doit aussi offrir aux enfants les occasions d'entretenir avec leurs camarades et avec le maître des relations sociales fréquentes, libres, si l'on ne

[1] Propos de l'encadreur du cas « 8 »
[2] Propos de l'encadreur du cas « 6 »

veut que le coté émotionnel du caractère soit atrophié ou qu'il se développe à contre sens et au hasard».[1]

Le chapitre huit reflète une synthèse des difficultés inhérentes au travail des encadreurs. Il s'agit :

-des difficultés matérielles.
- du manque d'encadreurs suffisants.
- de la non implication des autorités scolaires.

Le chapitre suivant traite des fonctions des clubs culturels dans les écoles secondaires

[1]DEWEY, (J), L'école et l'enfant, 2é éd, Paris, les éd.Délachaux et Niestlé, 1922, P171

CHAP IX : LES FONCTIONS DES CLUBS CULTURELS DANS CES ECOLES SECONDAIRES.

Dans ce chapitre nous analysons les fonctions de ces clubs culturels sur l'éducation de la jeunesse en général et de celle scolarisée en particulier. Les différents encadreurs interrogés sont de même avis sur l'importance des activités culturelles dans les établissements scolaires. Dans ce chapitre, nous analysons les fonctions des activités culturelles dans les écoles secondaires du Burundi et leur importance dans la formation. Nous allons présenter les clubs culturels généralement encadrés dans les écoles secondaires du Burundi.

9.1. Les composantes des clubs culturels périscolaires au Burundi

Cette section nous permet de dégager les différents clubs culturels couramment rencontrés dans les établissements scolaires secondaires du Burundi.
En réalité, cela varie d'un établissement à un autre.
Pour le cas «1» les activités culturelles qui sont couramment organisées ont sensiblement diminué.

> *« Nous n'avons maintenant que trois clubs culturels fonctionnels à savoir :*
> *Le club de la poésie, le club des théâtres et le club des danses traditionnelles ».*[1]

L'encadreur du cas « 2» précise que les clubs de danses traditionnelles et de poésie sont bien encadrés. Les tambourinaires existent également mais, ils manquent d'encadreurs. Pour ce cas « 2 » en plus de ces clubs ci-haut cités il y a un autre club appelé la « gastronomie » qui est aussi fonctionnel.
Cependant, pour le cas « 3 » il n'existe que le club des tambourinaires qui lui aussi n'a ni le matériel nécessaire à savoir les tambours et la tenue ni un encadreur dévoué et expérimenté.
Pour le cas « 4 », les clubs de danses traditionnelles et des tambourinaires existent mais faute de moyens matériels et de personnel suffisant pour l'encadrement, ces clubs commencent à perdre leur importance.

[1] Propos de l'encadreur du cas « 1 »

Le seul encadreur qui existe est amené à désigner des élèves pour l'auto encadrement.

Pour le cas « 5 », le club des danses traditionnelles concerne les filles qui s'associent aux autres associations de la ville. Ces filles adhèrent à ces associations comme des membres à part entière.
C'est ainsi que, arrivées à l'école, elles essaient de s'organiser pour leur auto encadrement et certaines autres filles en profitent.

Concernant les cas « 7 » et « 8 », la même situation se présente.
La présentation du cas « 6 » nous a montré que l'école a suffisamment de temps pour les clubs d'activités culturelles périscolaires mais que les difficultés surgissent au niveau de l'encadrement.

> « *Nous avons suffisamment de temps pour les activités périscolaires car, l'école est sous un régime d'internat. Nous avons néanmoins des problèmes matériels et le manque du personnel* ».[1]

Le cas « 8 » est lui aussi une école à internat. Comme le dit l'encadreur des clubs dans l'établissement :

> « *Les clubs culturels de l'école ne sont pas nombreux. Il ne s'agit que d'un club de théâtre qui est suffisamment encadré. Les autres clubs manquent d'encadreurs formés ou expérimentés* ».[2]

Pour le cas « 7 » deux clubs fonctionnels existent :
Il s'agit des clubs de danses traditionnelles et des tambourinaires. Les autres clubs qui existaient les années antérieures ne sont plus encadrés. Il s'agissait des clubs d'UMUYEBE, d'AGASIMBO, et le théâtre.
Les difficultés majeures résident au niveau du manque d'encadreurs dévoués et expérimentés qui puissent œuvrer pour la revalorisation de la culture à l'école.

Ce cas « 6 » constitue une particularité. C'est une école du milieu rural sous un régime d'externat. L'encadrement des

[1] Propos de l'encadreur du cas « 6 »
[2] Propos de l'encadreur du cas « 8 »

activités culturelles périscolaires semble marcher très bien par rapport à d'autres établissements publics à externat. Il existe dans l'école quatre sortes d'activités culturelles suivies et encadrées. Il s'agit des clubs de tambourinaires, de danses traditionnelles, des danses appelées UMUYEBE et AGASIMBO.

Malgré les distances que doivent parcourir les élèves et les professeurs pour arriver à la maison, la participation aux activités culturelles prévues après les cours est admirable.
Cependant, certains élèves qui rentrent à de très grandes distances sont autorisés à quitter l'école avant les autres.
Concernant le cas « 9 », aucune activité culturelle ne fonctionne officiellement.
En effet, certains élèves se cherchent eux mêmes de courts moments de rencontres pour préparer une pièce de théâtre. On ne peut pas dire qu'il y a une activité culturelle officiellement reconnue par l'école.

Pour le cas « 10 », le club qui existe est un club de danses traditionnelles. Ce club est irrégulièrement encadré. Pour certaines activités, il y a un encadreur formé expérimenté pour d'autres, il est absent. Quand il est absent, les élèves ne sont pas à mesure de s'assurer un encadrement. La raison principale est que les élèves se pressent pour rentrer étant donné que la plupart doivent parcourir de grandes distances pour arriver chez eux.
Nous comprenons que les difficultés d'encadrement des clubs culturels périscolaires varient d'une école à une autre

9.2. Les fonctions des clubs culturels périscolaires

9.2.1. Les fonctions des chants traditionnels burundais.

Nous avons constaté que le club des danses traditionnelles existe dans beaucoup d'écoles secondaires du Burundi. Les chants traditionnels constituaient des éléments fondamentaux de la danse traditionnelle. Qui dit danse traditionnelle dit aussi chant traditionnel.

Leur importance est grande comme le précise RODEGEM :

> « On chante soit en travaillant pour se donner de cœur à l'ouvrage, pour rythmer le travail en équipe soit pour se distraire, pour exalter son chagrin, pour consoler et endormir un poupon qui pleure ou célébrer le pays natal ».[1]

C'est pourquoi, le morceau choisi pour quelqu'un qui exalte son chagrin est bien différent de celui choisi pour célébrer son pays natal ou pour rythmer le travail en équipe.
En effet, les chants traditionnels sont intéressants pour le public en général et pour la jeunesse scolarisée en particulier.

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 6 » :

> « *Les chants burundais véhiculent toujours certaines informations portant sur les événements du passé, mais aussi portant sur la vie quotidienne de la société* ».[2]

Cela confirme l'importance des chants traditionnels pour la connaissance de l'histoire du pays et les relations qui doivent exister entre les gens d'une même communauté.

1. Les fonctions sociales.

A travers ce point, nous nous occupons de la manière dont les chants traditionnels ont servi pour promouvoir les relations humaines au sein d'un groupe donné ou de la société en général.
En effet, les encadreurs de ces clubs de danses traditionnelles sont tous unanimes sur le rôle social des chansons et danses traditionnelles.

Pour le cas « 1 » l'encadreur avoue que :

> « *Aujourd'hui comme hier les chants traditionnels renfermaient les lois régissant les modes de vie. Les formules de politesse et des devoirs de chaque individu envers les autres étaient établies par ces lois* ».[1]

L'objet de ces différentes règles était celui de donner aux rapports sociaux un caractère raffiné. Ces règles et lois se

[1] RODEGEM, (F.M.), Anthologie Rundi ;Paris, Armand Colin, 1973, P. 115
[2] Propos de l'encadreur du cas « 6 »
[1] Propos de l'encadreur, cas « 1 »

rencontrent dans le contenu des chants traditionnels. Leur contenu renseigne les individus sur la manière dont le jeune ou l'adulte doit se comporter dans la communauté ; c'est le savoir-vivre.
Quant au savoir faire, les chants traditionnels avaient un caractère initiatif sur l'un ou l'autre côté pratique de la vie quotidienne, sur l'un ou l'autre métier.

2. Les fonctions politiques.

Tous les encadreurs s'accordent sur le rôle essentiel des chants dans les fêtes. Les fêtes officielles sont donc faites de danses et de chants. Pour la majorité même les fêtes ne représentent que des occasions de rencontre pour la danse et la chanson. Pour le cas « 8 » une célébration officielle quelle qu'elle soit, mais qui ne fait pas intervenir des danses et des chants ne peut prétendre être une fête chez les burundais. Ils présentent les chansons pour exalter la paix, l'unité et la réconciliation nationale.
Suivons ses propos :

> « *Les burundais traduisent leur conviction politique par les chants et la musique* ». [2]

L'analyse de ces propos montre la place des chants et de la danse traditionnelle dans la vie politique. Mais les encadreurs responsables de ces clubs ne sont pas formés ou informés sur l'importance de ces genres de clubs. Ils sont souvent des volontaires qui aiment la danse traditionnelle.

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 1 » :

> « *Nous ne sommes que des aventuriers dans le domaine. Nous avons tout simplement aimé depuis longtemps les danses traditionnelles et nous avons créé un club de danses traditionnelles* ». [3]

A ce niveau, nous pouvons affirmer que les clubs d'activités culturelles avaient une place très grande dans la politique burundaise.
Cependant, actuellement, la place donnée à ces différentes activités est quasiment inexistante. A ce moment le risque est que

[2] Propos de l'encadreur, cas « 8 »
[3] Propos de l'encadreur, cas « 1 »

les enfants soient désorientés parce qu'ils sont sans référence aucune dans la culture du pays et dans son histoire.

3. Les fonctions économiques.

Ce sous point nous permet de montrer l'importance des chants dans les activités économiques.

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 2 »

> « *Les chanteurs avaient comme fonction celle de donner la morale aux exécutants proprement dits du travail* ».[1]

Nous comprenons donc que les burundais avaient la conception qui voulait que les travailleurs soient motivés afin de pouvoir produire le plus. Cette pratique avait aussi pour but de promouvoir le travail en commun.

Il est à constater que, de manière générale, ces clubs d'activités culturelles avaient un rôle très important. Nous savons également que c'est à partir du passé qu'on construit l'avenir.

9.2.2. Les rôles joués par le théâtre et la poésie dans la société burundaise en général et dans les écoles secondaires en particulier.

1. Au niveau pédagogique

Au sujet du rôle joué par le théâtre et la poésie chez les élèves, les encadreurs de ces clubs affirment qu'il s'agit des moments très riches de connaissances et d'expression des talents de chaque élève.

C'est ce que souligne cet encadreur, cas « 8 ».

> « *Le théâtre et la poésie permettent de faire acquérir de nouvelles connaissances, d'instruire et de former les élèves. Ils aident à améliorer l'expression chez les élèves : écriture, vocabulaire, respiration, ton, débit, geste, mimique, etc.* ».[2]

[1] Propos de l'encadreur, cas « 2 »

[2] Propos de l'encadreur, cas « 8 »

Nous constatons ainsi que le théâtre et la poésie favorisent l'apprentissage de la langue parlée et écrite. Ils aident à développer l'écoute, l'attention, la concentration et la mémoire.
Ils permettent aussi d'apprendre à se produire en public, à transmettre un message, une émotion, une information.

2. Au niveau socio culturel

Pour ce qui est du rôle du théâtre et de la poésie au niveau socioculturel, les encadreurs de ces clubs affirment que le théâtre et la poésie favorisent l'intégration sociale de l'élève.

Pour l'encadreur du cas « 3 »,

> « *C'est à travers la poésie et le théâtre que se révèlent les talents de chaque élève. Ils contribuent aussi à la consolidation de la culture et de la langue nationale* ».[1]

Nous remarquons donc que le théâtre et la poésie contribuent à véhiculer un certain nombre de valeurs culturelles et morales.

9.2.3. Le tambour

Cette section concerne la fonction du tambour pour l'individu et dans la culture burundaise en général.
Suivons ce que nous dit cet enquêté :

> « *Dans le langage d'un burundais, le tambour transparaît souvent. A travers les devinettes, des contes, les proverbes et les adages, des messages en rapport avec le tambour sont couramment transmis*».[2]

Cela confirme combien que le tambour occupe une place centrale dans le cœur d'un burundais. Le tambour pouvait annoncer un message très important. D'un autre côté, le tambour constitue un instrument de musique par excellence qui rythme la danse traditionnelle.

[1] Propos de l'encadreur, cas « 3 »
[2] Propos de l'encadreur, cas « 8 »

De notre côté, le tambour constituait en instrument de musique le plus influent dans le langage comme l'exprime cet adage rundi.

Nous venons de nous rendre compte que les activités culturelles au sein de l'école sont d'une grande importance sur l'éducation en général et sur l'apprentissage en particulier.
Nous allons maintenant aborder le chapitre relatif à l'importance des clubs culturels et les souhaits des encadreurs y relatif.

9.3. Importance des clubs culturels et les souhaits des encadreurs.

Dans ce chapitre, nous analysons l'importance des clubs culturels chez les élèves. Nous allons également montrer les souhaits des encadreurs.

La valeur formative des activités culturelles par rapport aux leçons données en classe est grande.

Pour l'encadreur du cas « 4 » :

> « *Ce sont les clubs culturels qui forment la personnalité adaptée à sa société* ».[1]

Ainsi, les clubs culturels constituent un outil incontournable dans la formation individuelle. Pour le cas « 4 », sans l'intervention de la culture la formation livresque risquerait de produire des résultats médiocres.

C'est aussi l'avis de Jean Baptiste NTAHOKAJA sur la place de la culture dans la formation.

> « Nous avons une culture valable, vous ne pouvez en douter et nous n'avons pas besoin de nous couper du passé et de nous renier en quelque sorte pour être homme du 20è siècle. Pour être pleinement hommes et hommes de notre époque, il faut nous connaître et nous dépasser, c'est-à-dire devenir entièrement nous-mêmes ».[2]

De notre côté, nous pensons que les clubs d'activités culturelles contribuent à la formation de la personnalité d'un être adapté à sa société. Un élève qui jouit seulement d'une formation livresque serait comparable à une maison bâtie sur une faible fondation.

En outre, les activités culturelles périscolaires favorisent le développement des facultés mentales comme la mémoire, l'imagination créatrice et le sens du jugement. En plus ces activités permettent à l'esprit et à la mémoire de se reposer.

Ecoutons à ce propos l'encadreur du cas « 2 » :

[1] Propos de l'encadreur, cas « 4 »

[2] NTAHOKAJA (J.B.), Pladoyer pour l'Afrique, Bujumbura, Université du Burundi , F.L.S.H, 1993, P.11.

> « *Les activités culturelles ont pour avantage le repos de la mémoire, qui par la suite permet une bonne rétention car bien aéré et ainsi privé d'une importante quantité de fatigue ; on trouve une aisance dans l'assimilation* ».[1]

Le repos étant l'élément fondamental dans l'apprentissage, les élèves doivent bénéficier de moments de repos pour se préparer aux efforts de rétention du lendemain.

Suivons à ce propos l'encadreur du cas « 9 » :

> «*Les activités pratiquées après les cours (y compris celles d'ordre culturel) permettent aux élèves bénéficiaires de se détendre et de reposer leur mémoire longtemps (tout l'après-midi) en activité. Ils peuvent alors reprendre les cours le lendemain par exemple en étant aéré et en forme psychologiquement. Il ne faut pas oublier que la pratique des activités à l'école constitue aussi d'un côté un moyen éducatif très riche et d'un autre côté un moyen de conservation de la culture* ».[2]

Ces activités sont donc riches et constituent d'un autre côté un moyen de conservation de notre culture.
Le système scolaire à « gong unique » constitue aussi un facteur

Nous constatons ainsi que les clubs d'activités culturelles périscolaires permettent aux élèves y adhérant d'élargir leurs connaissances, l'expression, la mémoire qui devient plus opte à la rétention.
Elles leur permettent aussi de gagner de l'argent surtout quand il s'agit de pièces de théâtre présentées en public, des danses traditionnelles, des expositions culturelles etc. Toutefois, l'aspect économique (autofinancement) ne devrait jamais être une priorité dans la réalisation des activités culturelles, notamment par rapport à l'aspect éducatif.
L'épanouissement de chaque enfant (élève) est indispensable, et c'est ce que FERRIERE souligne en ces termes :

> « Pour construire un monde plus sain, il faut que l'école s'attelle énergiquement à sa tâche pleine de responsabilité.

[1] Propos de l'encadreur, cas « 2 »
[2] Propos de l'encadreur, cas « 1 »

> On a dit et répété que la jeunesse d'aujourd'hui sera le monde de demain. Si l'école réussit à développer des facultés saines de chaque enfant (élève), quelles qu'elles soient, elle aura fait tout ce qu'elle aura pu. Elle aura permis entre autres la sélection naturelle des capacités, elle aura préparé l'élite par laquelle marchera le monde de demain ».[1]

Ainsi, l'école devra à permettre à chaque élève de s'épanouir en développant les meilleures de ses facultés. De là, il sera l'occasion de former des travailleurs utiles à la société, de sélectionner les élites et de former des citoyens clairvoyants de la nation et de l'humanité.

Ainsi les activités culturelles périscolaires sont d'une grande importance. Mais les conditions qui devraient leur permettre d'avoir un impact optimal ne sont pas toujours remplies.

A ce niveau, nous pouvons affirmer que les activités culturelles périscolaires doivent occuper une place de choix dans les établissements scolaires en général et dans les écoles secondaires en particulier.

Nous constatons donc que pour tous les responsables scolaires et les encadreurs des clubs culturels périscolaires, ces derniers doivent bénéficier d'un soutien tant moral que matériel.

Cet enquêté l'illustre de cette manière :

> « *De mon côté, je juge très nécessaire de revaloriser les activités culturelles périscolaires plus que les activités scolaires parce que ces premières ont presque disparu dans presque tous les établissements scolaires, surtout pendant la crise, alors que les secondes n'ont pas été interrompues, donc ces premières activités son en arrière par rapport aux secondes. Et d'ailleurs, je peux ajouter qu'un pays sans culture est comme une personne sans cœur ou comme un arbre sans racines* ». [2]

Nous pensons que la mise en valeur des activités culturelles dans les écoles exige, la stimulation des encadreurs, la motivation des élèves et la mise en place de l'équipement nécessaire.

[1] FERRIERE, (A.D.), L'école active, 5è éd. Paris, Delachaux et Niestlé, 1947, P.140.

[2] Propos d'un de nos enquêtés.

Les souhaits des encadreurs animateurs.

Les multiples problèmes des encadreurs des clubs culturels amènent à émettre certains souhaits pour la revalorisation des clubs d'activités culturelles dans les écoles secondaires.
Ces souhaits sont formulés sous forme de recommandations.
Comme le souligne un de nos enquêtés ;

> « *Il faut créer un département chargé des activités culturelles au sein du ministère de l'éducation nationale et un autre département de suivi des moyens humains et matériels pour les clubs culturels dans les écoles* ». [1]

Les autorités scolaires doivent œuvrer dans le sens de la mise en valeur des éléments de la culture au sein des programmes de l'enseignement, au lieu de privilégier les connaissances livresques.

Un autre souhait concerne la qualité d'un bon encadreur des clubs culturels dans les établissements scolaires.
Un bon encadreur doit avoir été formé soit à travers des séminaires, soit par des stages de formation : leur apprendre par exemple comment montrer une pièce de théâtre ou composer des poèmes avec créativité, comment rédiger eux-mêmes des pièces de théâtre, quelles approches et quels exercices pratiques on peut utiliser, etc.
Inviter des créateurs (poètes par exemple ou dramaturges, ...) au sein des écoles secondaires afin que les encadreurs enrichissent leur expérience.

Concernant l'aspect matériel, il faut que le manque de documentation sur les techniques relatives à l'encadrement culturel ou à la réalisation des activités culturelles soit comblé. Des échanges de matériel et de documentation entre écoles doivent être encouragés.

A ce propos l'encadreur du cas « 5 » dit :

> « *On ne peut pas prétendre réaliser un encadrement efficace sans le minimum de matériel pour cette fin* ». [1]

[1] Propos d'un des enquêtés
[1] Propos de l'encadreur cas « 5 ».

L'analyse de ces propos montre que le manque de matériel et de documentation nécessaire pour l'encadrement des clubs culturels handicap le bon déroulement des activités culturelles dans les écoles.

Nous venons de voir que tous les encadreurs s'accordent sur le fait que les clubs d'activités culturelles sont handicapés par le manque de soutien tant moral que matériel. Le manque de matériel ou l'équipement concerne les écoles secondaires du milieu rural et du milieu urbain.

Enfin, les souhaits sont différemment émis pour améliorer les conditions de travail des encadreurs.

CONCLUSION GENERALE .

Au terme de ce travail, il nous revient de résumer son contenu et d'en formuler la conclusion.
Ce travail était intitulé : « LA PROBLEMATIQUE DE L'ENCADREMENT DES CLUBS CULTURELS PERISCOLAIRES DANS LES ECOLES SECONDAIRES DU BURUNDI ». et a été traité en deux parties :

Dans la première partie où nous nous sommes occupé des considérations théoriques et méthodologiques. Cinq chapitres ont été développés.

En premier lieu, nous avons élucidé les concepts de base pour éclairer notre lecteur. En deuxième lieu, nous avons fait un aperçu général sur les activités culturelles du Burundi. Nous avons ensuite parlé des handicaps liés à l'encadrement des activités culturelles à l'école secondaire. En quatrième lieu, nous avons montré l'impact de la crise d'octobre 1993 sur l'encadrement de la jeunesse scolarisée. Enfin, nous avons parlé des considérations méthodologiques.

Dans la deuxième partie nous avons présenté, analysé et interprété les résultats de notre recherche. Cette partie comprend quatre chapitres dont l'un concerne la présentation des cas, les autres correspondent aux trois thèmes qui se sont dégagés au cours du travail.

Ces thèmes sont :

1. les conditions économiques des écoles secondaires.
2. Les conditions de travail des encadreurs des clubs culturels.
3. Les fonctions des clubs culturels dans les écoles secondaires

Avant d'entreprendre l'enquête, nous avions formulé un objectif général :

- Etudier les difficultés qui sont liées à l'encadrement des clubs culturels dans les écoles secondaires.

De cet objectif général, découlent les objectifs spécifiques suivants :

1° Découvrir les conditions socio-économiques des écoles secondaires et leurs influences sur l'encadrement de clubs culturels périscolaires.

2° Montrer les facteurs qui sont à la base de la démotivation des professeurs dans l'encadrement des activités culturelles périscolaires.

3° Découvrir la manière dont les clubs culturels sont encadrés à l'école secondaire.

Nous avons mené notre l'enquête dans les écoles secondaires auprès des encadreurs des clubs culturels.
Rappelons que nous avons fait une étude qualitative consistant à analyser les informations fournies par divers cas. Nous avons travaillé sur dix cas que nous avons pu identifier. Nous les avons Regroupés selon que les obstacles à l'encadrement des activités culturelles périscolaires sont les mêmes.

Au cours de l'analyse et l'interprétation des résultats, nous avons constaté que l'objectif général a été atteint.

En effet, nous avons pu relever et analyser les conditions dans lesquelles se fait l'encadrement des activités culturelles dans les écoles secondaires.

Concernant le premier objectif spécifique, celui de découvrir les conditions socio-économiques des écoles secondaires et leur influence sur l'encadrement des activités culturelles périscolaires, nous avons remarqué que certaines écoles bénéficient d'un soutien matériel de la part de leurs directions scolaires pendant que les autres ne le sont pas. Dans ce dernier cas, les clubs culturels sont ignorés pour être remplacés par d'autres clubs d'actualité.
Cet objectif a été atteint.

Pour le deuxième objectif, celui de montrer les facteurs qui sont à la base de la démotivation des professeurs dans l'encadrement des activités culturelles périscolaires, nous avons constaté les faits suivants :

-Les encadreurs ne sont pas motivés suite au système d'externat de certaines écoles. Ceci concerne quatre écoles faisant partie de notre enquête.

- Les encadreurs ne sont pas motivés à cause du maigre salaire qu'ils perçoivent. Toutes les écoles sont concernées par ce facteur.

- Enfin, les encadreurs ne sont pas motivés parce qu'ils ne sont pas soutenus par leurs directions scolaires.

Cet objectif a également été atteint.
Pour le troisième objectif spécifique, celui de découvrir la manière dont les clubs culturels sont encadrés à l'école secondaire, nous avons constaté que certaines écoles fournissent des efforts dans le sens de revaloriser les activités culturelles, tandis que d'autres ne mettent l'accent que sur le volet pédagogique. Dans ce dernier cas, ce sont les élèves qui prennent les initiatives pour s'encadrer mutuellement.
Cet objectif a été atteint.

Suite à ces différentes conclusions formulées, nous osons donner des propositions tant aux directions des établissements scolaires qu'aux décideurs en matière d'éducation.
Aux directions scolaires, nous leur proposons :

-D'avoir à l'esprit l'intérêt et le bien fondé des activités culturelles dans les écoles.

- D'aménager l'horaire de manière à réserver un temps suffisant aux clubs culturels. Insérer dans les heures de cours un horaire pour les activités culturelles.

- D'assurer un suivi permanent des activités culturelles et d'organiser l'encadrement.

Aux pouvoirs publics ; nos propositions sont les suivantes :

-créer un département au Ministère de l'Education Nationale chargé de la culture. Il sera chargé de la promotion des activités scolaires en rapport avec la culture.

- Faire tout pour financer les activités culturelles dans les écoles secondaires.

-Former les encadreurs des clubs culturels et prévoir des séminaires pour les encadreurs en fonction.

-Equiper les écoles en vue de disponibiliser le matériel nécessaire pour les clubs culturels.
Comme dans la plupart d'autres recherche,la récolte des informations ne nous a pas été facile.

La première difficulté a surgi lors du relevé des écoles qui feraient objet de notre travail de recherche.En général, les clubs d'activité culturelle disparaissent progressivement dans les écoles secondaires.Par conséquent, la plupart des écoles ne connaissent pas cet encadrement.

Il a fallu parcourir beaucoup d'établissements pour ne trouver que certaines écoles au sein desquelles il existe certains clubs d'activités culturelles.Mais aussi dans ces écoles, l'encadrement de ces activités culturelles ne fait pas partie des priorités.

La deuxième difficulté a été qu'au moment où nous sommes arrivé sur terrain, les professeurs venaient de reprendre le travail après la grève qui a duré deux mois.Ils nous disaient qu'ils n'étaient pas disponibles, qu'ils étaient surchargés et nous devions aller et revenir jusqu'à ce qu'ils acceptent de communiquer

La troisième difficulté concerne les écoles de l'intérieur du pays.Ces écoles sont espacées et nous devions faire le même trajet deux ou trois fois lorsque nous trouvions que l'encadreur n'était pas disponible.

Nous pensons que si les propositions formulées engendrent des actions concrètes, on pourra améliorer la qualité de l'encadrement des clubs culturels dans les écoles secondaires, les stimuler, et ainsi endiguer la tentative de dépravation des mœurs qui guettent sérieusement la Jeunesse scolarisée actuelle. Ajoutons que les clubs culturels devraient être des activités à caractère obligatoire au secondaire.

Au terme de cette recherche, nous ne prétendons pas avoir épuisé tous les aspects de notre sujet à l'étude. Ainsi, nous invitons d'autres chercheurs à nous compléter en étudiant par exemple :

> "Le rapport entre la pratique des activités culturelles périscolaires et la réussite en classe".

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

1. ADJADJI (L.) et DU SAUSOIS (P.), Adapter l'école à l'enfant, Paris, édition Fernand Nathan, 1977.

2. BOUDON (R.), Les méthodes en sociologie, Paris, P.U.F, 1969.

3. DUBOUISSON-BROUHA et al, Le problème de l'enseignement au Rwanda-Urundi, Rapport d'une Mission d'Etude, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1958.

4. CHOMBART de LAUWE, (P.H), Pour une sociologie des aspirations, Paris, Denoël, 1971.

5. DE LANDSHEERE, (G), Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin, 1982.

5. DEWEY, (J) , L'école et l'enfant, 2è éd, Paris, les éd. Délachaux et Niestlé 1922.

6. D'HAINAUT,(L.), Concepts et Méthodes de la statistique, Tome1 Paris, éd. Labor, 1975.

7. DOTTRENS (R.) et al, Eduquer et instruire,Paris Fernand Nathan, UNESCO, 1966.

8. D'UNRUG,(M.C), Analyse de contenu et acte de parole : de l'anomie à l'énonciation, Paris, P.U.F., 1974.

9. FERRIERE, (A.D.), L'école active, 5è éd. Paris, Les éd. Delachaux et Niestlé, 1947.

10. FILLOUX, (J.) Du contrat pédagogique : le discours inconscient de l'école, Paris, Dunod-Bordas, 1974.

11. FOERSTER (F.W), Ecole et le caractère, les problèmes moraux et de la vie scolaire, 8ème éd., Neuchâtel, Délachaux et Niestlé, 1967

12. GRENOUGH (R.), Un rendez-vous africain, l'éducation en Afrique : Problèmes et besoins, Paris, UNESCO, 1961, P.33

13. HALLAK, (J),Investir dans l'avenir, définir des priorités de l'éduction dans le monde en développement. Paris, UNESCO, Institut International de Planification de l'Education, Harmattan, 1990.

14. HUBERT, (R.) : Traité de pédagogie générale, Paris, P.U.F, 1965.

15. LEON, (A), Manuel de Psychopédagogie expérimentale, Paris, P.U.F., 1977.

16. MALINOWSKI, (B.), Une théorie scientifique de la culture, Paris, François Maspéro, 1965.

17. MAQUET, (J.), Africanité traditionnelle et moderne, Paris, Présence Africaine, 1976.

18. DEBESSE(M.) et MIALARET, (G.), Traité des sciences pédagogiques, Paris, P.U.F, 1978.

19. MOUMOUNI, (A), l'Eduction en Afrique, paris, François maspero, 1964.

20. MUCCHIELLI, (R.), Le questionnaire dans l'enquête psychosociale : Connaissance du problème, Paris, E.S.F., 1973.

21. NDUWUMWAMI (L), Krishnamurti et L'éducation, Paris, édition de Rocher, 1991.

22. NTAHOKAJA, (J.B.) Pladoyer pour l'Afrique, Bujumbura,Université du Burundi, 1993.

23. ROBINSON, (J), Eléments du langage chorégraphique, Paris, Vigoz, 1981.

24. REBOUL, (O.), Philosophie de l'éducation, Paris, P.U.F, 1976.

25. RODEGEM, (F.M.), Anthologie Rundi ;Paris, Armand Colin, 1973.

26. TROGLIE, (J.F), La professionnalisation de la formation universitaire des enseignants, Bukavu, 1980.

II. REVUES, ARTICLES, MEMOIRES, COURS ET AUTRES DOCUMENTS

1. BARAKANA, (G.), la jeunesse du monde interpelle le monde, in Liaison, dixième année, n°8, Octobre 1971.
2. EKWA-bis-ISAL, in Documentation et information africaine du 6 Décembre 1972.
3. MANIRAKIZA, (J) "expériences et chroniques" in Aucœur de l'Afrique ; N° 2-3/ 94.

4. MINEDUC, Nderagakura, l'éducateur, revue n° 2, juillet 1986.

5. Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Département de la Jeunesse : séminaire de sensibilisation sur l'encadrement de la jeunesse, Bujumbura, du 19 au 22 Août 1985.

6. MWOROHA, (E.), Les fondements de la politique culturel le au BURUNDI, in Culture et société, volume1, mai 1978.

7. NDUWAYO (A), Conception dediscipline des élèves en classe selon les professeurs des écoles secondaires privés de Bujumbura, mémoire de licence, Bujumbura U.B., F.P.S.E.,1997.

9. NIFASHA, (E.), Les sanctions à l'internat :Etude des points de vue des élèves de dixième et de leurs éducateurs dans les écoles secondaires de Bujumbura, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E., 1983.

10. NIZIGIYIMANA, (D), « L'éducation aux valeurs, c'est quoi ? » in Au cœur del'Afrique, Bujumbura, 1999.

11. NTABONA, (A.), « L'Education aux valeurs à l'école au Burundi, une impasse à conjurer » In Au cœur de l'Afrique, Bujumbura, 1990.

12. NTAWURISHIRA (L), « La détermination des valeurs positives et son impact sur l'éducation et des mœurs » in Au cœur de l'Afrique, n 1, 1990.
13 République du Burundi, Comité central du Parti Uprona, acte du premier congrès national du parti UPRONA, Bujumbura, 1980.

14 RUKINGAMA (L) et BAMBONEYEHO (V) L'éducation et la jeunesse face à la crise, rapport définitif, Bujumbura, août 1995.

15. UNESCO, Problème de la culture et des valeurs culturelles dans le monde contemporain, Paris, UNESCO, 1987.

III.DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES

1. BIROU, (A.), Vocabulaire pratique des sciences sociales, Paris, les éditions ouvrières, 1969.

2. Dictionnaire Hachette, Langue, encyclopédie, Noms propres, Paris Hachette, 1980.

3. Encyclopédie Universalis, V.11, Paris, Migrations Œdipe, 1980.

4. MAURO,(L.), Vocabulaire de pédagogie moderne, Paris, Le Centurion, Sciences humaines, 1972.

5. PIERON, (H.), Vocabulaire de la psychologie, Paris, P.U.F, 1973.

6. REY, (A.) et al, Petit Robert1, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1977.

7. ROBERT, (P.), Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique analytique de la langue française, Paris, Petit Robert, 1985.

8. SILLAMY, (N.), Dictionnaire encyclopédique de psychologie de A à K, Paris, Bordas, 1980.